LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5221 - LUNDI 13 JUILLET 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DES FAMILLES ÉVACUENT LEURS ENFANTS EN RAISON DE LA VIOLENCE

L'exode forcé des jeunes Mozabites

Lire en page 3

Concessions ou contrat politique en perspective

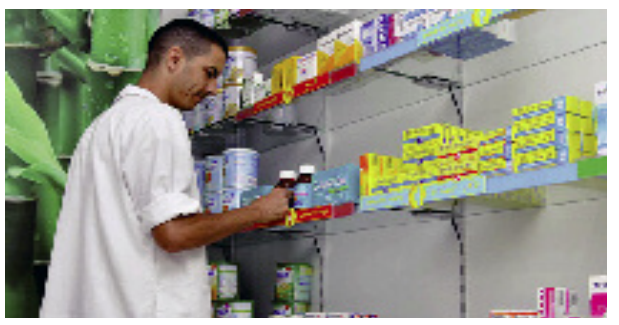
LA VOLTE-FACE DE MOKRI



DR

C'est la consternation chez les leaders de la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique. L'initiative du MSP de rencontrer Ahmed Ouyahia, le chef de cabinet de la Présidence, jeudi dernier et l'annonce solennelle de celui-ci de sa main tendue à l'opposition suscitent encore des réactions et des interrogations. Bien que l'alliance présidentielle tente de rentabiliser politiquement cette rencontre, la démarche de Mokri obéit à des postulats endogènes et exogènes.

Lire en page 3



AVEC UNE FACTURE DE 600 MILLIONS DE DOLLARS DURANT LES 5 PREMIERS MOIS

L'Algérie réduit ses dépenses en médicaments

Lire en page 2



MUSÉE NATIONAL DE L'ENLUMINURE, DE LA MINIATURE ET DE LA CALLIGRAPHIE

Un ramadhan en harmonie avec les traditions ancestrales

Lire en page 10



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/MCE EULMA 0 - ES SÉTIF 1

Quand l'expérience dit son dernier mot

Lire en page 22

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROGRESSION DANS LE PROCESSUS DU DIALOGUE INTERLIBYEN

Satisfaction d'Alger

L'ALGÉRIE a fait part de sa satisfaction suite aux progrès enregistrés dans le processus du dialogue mené par la communauté internationale en vue du règlement du conflit fratricide en Libye. C'est ce qu'a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif : «Nous suivons avec attention le processus de dialogue national interlibyen, conduit par le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la Libye, M. Bernardino Léon, et exprimons notre satisfaction quant aux progrès enregistrés dans le processus de sortie de crise», a souligné le porte-parole cité par l'APS. «Nous relevons les pas positifs dans le processus de règlement politique et pacifique de la crise en Libye et appelons tous les acteurs et les parties prenantes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus comme tels, à faire prévaloir l'intérêt supérieur du peuple libyen à travers des concessions mutuelles, nécessaires pour garantir l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays frère, et pour préserver sa souveraineté et la cohésion de son peuple, ouvrant ainsi la voie à la construction d'institutions pérennes et à la mobilisation de l'ensemble des capacités et des énergies pour assurer la stabilité de la Libye et combattre efficacement le terrorisme», a-t-il dit ajoutant que l'Algérie «continuera, pour sa part, à apporter sa contribution à l'œuvre de construction de la paix dans ce pays frère et voisin».

S.N

SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI OUZOU

Circoncision d'enfants de fonctionnaires de la police

A l'occasion de leïlat el-kadr, le foyer de la police de Tizi Ouzou, appelé communément « la maison de la police», sera en fête aujourd'hui à partir de 21 heures.

En effet, par amour et fidélité à la tradition et aux préceptes de l'islam, des fonctionnaires de police de la wilaya de Tizi Ouzou ont choisi de faire une circoncision collective de leurs enfants.

Une source policière indique que l'opération concernera 42 enfants.

Cette circoncision collective n'est pas dictée par le défaut une indigence, puisque nos policiers gagnent un salaire qui les met à l'abri du besoin, mais plutôt par cette joie que procure ce climat de leïlat el-kadr.

Au programme de la fête figurent, entre autres des, cadeaux aux heureux chérubins, des numéros de clown, de la musique exécutée par une équipe de troubadours, une collation en l'honneur des invités, etc.

Saïd T.

INCENDIE DE COMPTEURS ÉLECTRIQUESÀ MÉDÉA

14 personnes asphyxiées

QUATORZE personnes ont été asphyxiées par la fumée provoquée par l'incendie de compteurs électriques d'une cité d'habitation située au quartier El-Anseur, dans la commune de Médéa.

L'intervention des éléments de la Protection civile a permis de circonscrire le sinistre et de secourir les victimes, âgées entre 14 et 73 ans, avant leur évacuation vers l'hôpital du chef-lieu pour des problèmes respiratoires.

N.B

LES ANESTHÉSISTES PRÉPARENT UNE GRÈVE NATIONALE APRÈS LE RAMADHAN

Les blocs opératoires risquent d'être paralysés

Les auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation ne comptent pas baisser les bras afin de faire aboutir leurs revendications. Ils ont décidé d'observer une grève nationale juste après la fin du mois de ramadhan.



Les blocs opératoires vont donc être paralysés. Seules les interventions urgentes seront assurées. Réuni récemment à Alger, le collectif des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation a à décidé de cette action de contestation, qui intervient suite à la tenue d'une grève de deux jour les 16 et 17 juin dernier à Alger, qualifiée de réussie selon les initiateurs de celle-ci.

Les membres du collectif veulent, à travers ce mouvement de grève, dénoncer les contradictions enregistrées dans le décret exécutif 11-235, qui «prive, selon eux, les anesthésistes du droit à la formation préliminaire et spécialisée».

Pour illustrer ses propos, le représentant des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation fait savoir que ce décret exécutif 11-235 place la profession d'anesthésiste dans la catégorie des métiers en voie d'extinction.

Il a, dans ce sens, déploré le fait que «ce même décret n'accorde le droit à la formation qu'aux infirmiers, alors que les auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation, qui sont le pilier du bloc opératoire ne peuvent bénéficier d'aucune formation». Les membres du collectif demandent ainsi «l'intervention du premier responsable de la Fonction publique» pour prendre en charge leurs revendications soient prises en charge.

La corporation qui n'est pas à son premier coup d'essai, a déjà observé des grèves cycliques dont la dernière en date était celle du 16 et 17 juin dernier. Ils exigent, à cet effet, la révision de leur statut particulier.

L'autre revendication des auxiliaires en anesthésie et réanimation concerne « la création d'un institut de formation en anesthésie et réanimation».

Selon lui, cet institut leur permettra d'acquérir davantage de connaissances, qui leur «ouvrira les portes vers d'autres perspectives, étant donné que ce sont les formations régulières qui préservent leur métier».

Selon les membres du collectif, les auxiliaires de la santé sont considérés comme des infirmiers diplômés d'Etat, alors que les actes médicaux qu'ils accomplissent sont spécialisés et, par ricochet, nécessitent une formation approfondie à l'université ou dans un institut spécialisé.

Soucieux de procéder à l'action du amélioration du système national de la santé, les auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation ont déploré le fait que le ministère de tutelle continue à négliger cette catégorie de travailleurs qui, selon leur représentant, a «sacrifié beaucoup pour ce pays aussi bien durant la décennie noire que pendant comme dans les années de la concorde nationale».

Lynda Louifi

AVEC UNE FACTURE DE 600 MILLIONS DE DOLLARS DURANT LES 5 PREMIERS MOIS

L'Algérie réduit ses dépenses en médicaments



L'Algérie a réduit ses importations en médicaments de 39 % au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2014, selon les chiffres publiés hier par les douanes.

La facture des médicaments et des produits pharmaceutiques s'est établi à 626,06 millions de dollars (usd) durant la période considérée alors qu'elle avait atteint plus d'un milliards (usd) à la même période de 2014, indique la même source.

En terme de volume, les quantités des produits pharmaceutiques introduits sur le marché national de janvier à mai 2015 ont connu une baissé de 14,34 % en passant à 9691 tonnes, contre 11 314 tonnes à la même période de 2014.

Cette réduction des importations en termes de valeur et de quantité, enregistrée depuis le début de cette année, a concerné essentiellement les médicaments à usage humain dont la facture a diminué de 39,94 % en passant de 984,83 millions usd à 591,44 millions usd. Leur montant représente 91 % du coût globale des médicaments et produits pharmaceutiques importés.

Les quantités de ces médicaments introduits sur le marché national a diminué de 17 % en passant de 10 560 tonnes à 8776 tonnes. Concernant les importations des produits parapharmaceutiques (consommables, réactifs …), elles se sont établies à 22,94 millions usd contre 27,98 millions usd, soit une baisse de 18 % par rapport au cinq premiers mois de 2014. Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations se sont établies à 11,66 millions usd contre 13,22 millions usd (-11,76%).

La facture des importations des médicaments et des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards usd en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013.

Pour réduire les dépenses ; le gouvernement s'est engagé à encourager la production nationale en facilitant l'acte d'investir dans ce créneau industriel, qui représente un marché de 2,5 milliards de dollars.

L'Etat aspire à travers l'investissement dans cette industrie stratégique de réduire les dépenses notamment en cette conjoncture de rétrécissement des recettes extérieures du pays induit par la forte chute des prix du pétrole.

Mais pour l'heure, le marché algérien des médicaments est dominé par les sociétés pharmaceutiques étrangères qui assurent plus de 60 % des besoins de la population en médicaments et produits pharmaceutiques.

Pour les professionnels du secteur, le potentiel pharmaceutique national actuel permet d'atteindre l'objectif tracé par le gouvernement, celui de satisfaire 70 % des besoins du marché locale par la production locales.

Cet objectif est réalisable, notamment avec les projets d'investissements en cours de réalisation dans le secteur en partenariat avec des firmes étrangères.

Z. M

SURPRENANTE VOLTE-FACE DE MOKRI

CONCESSIONS OU CONTRAT POLITIQUE EN PERSPECTIVE

C'est la consternation chez les leaders de la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique. L'initiative du MSP de rencontrer Ahmed Ouyahia, le chef de cabinet de la Présidence jeudi dernier et l'annonce solennelle de ce dernier de sa main tendue à l'opposition suscitent encore des réactions et des interrogations.



DR

Bien que le pouvoir tente de rentabiliser politiquement au maximum cette fameuse rencontre, des observateurs estiment que la démarche autonome de Abderrezak Mokri est foncièrement liée à deux faits majeurs de notre actualité nationale et internationale. Selon les analystes, la demande de rencontrer le président de la République de la part du chef du MSP a été motivée par le forcing que tentent grands acteurs de l'Internationale des Frères musulmans dans le monde arabe, pour sauver l'ancien Président égyptien, Morsi, emprisonné et condamné par un tribunal cairote à la peine capitale.

Les grands alliés occidentaux du régime du maréchal Al Sissi n'ont exprimé aucun intérêt, ni aucune préoccupation pour cet épisode de l'actualité internationale. Ils n'ont émis aucun souhait d'intervenir dans cette histoire. Même les pressions des puissances régionales comme la Turquie et le bras financier de l'Internationale, le Qatar, n'ont pu à faire fléchir le maréchal, décidé en finir une fois pour toutes, lui qui vient de déclarer la guerre totale à l'islamisme des Frères et ses segments armés au Sinaï et ailleurs. Face à ses échecs, l'Internationale a misé sur le chef charismatique du mouvement tunisien Ennahdha, Rachid Ghannouchi, qui vient de rencontrer Bouteflika, et dont on connaît les rapports excellents avec les hauts responsables algériens.

S'engouffrant dans le sillage de cette demande de médiation, Mokri s'est évertué à donner un cachet plutôt «maison» sa rencontre avec le chef de cabinet de Bouteflika. Ainsi, le patron du MSP, défenseur acharné des causes de l'Internationale des Frères musulmans (protection des Lieux Saints d'El Qods de la politique de judaïsation et action anti-embargo sur la bande de Gaza) , et qui s'est impliqué totalement dans la défense des cadres de ce mouvement islamiste détenus dans les geôles égyptiennes depuis le coup d'Etat d'Al Sissi, n'hésite plus à afficher sa détermination à soutenir la cause de Morsi et de ses amis et à exiger du pouvoir algérien de dénoncer la «répression» policière qui s'abat quotidiennement sur les militants de ce mouvement. Mokri ne nie point que sa pensée et son idéologie sont plus proches que jamais des thèses de cette Internationale et que ces deux questions (Gaza et la cause palestinienne ainsi que la situation de Morsi et de son parti politique en Egypte) sont les seuls et uniques soucis de sa formation politique. C'est sans doute cela qui explique les dessous de sa rencontre avec Ouyahia jeudi dernier. Bien sûr que Mokri y rajoute le fait que les points à l'ordre du jour de ce rendez-vous touchent principalement à la situation du pays, notamment après les tragédies de Guerrara.

Pour beaucoup d'analystes, Mokri aurait dit oui (un oui relatif, selon certains) au pouvoir, faisant une énorme concession politique, juste pour que Bouteflika accepte de faire pression sur le pouvoir égyptien pour qu'il renonce à exécuter Morsi. Il se pourrait bien que Bouteflika (ou Ouyahia) ait exigé cette position du MSP avant d'entamer les démarches nécessaires politiques et diplomatiques. Entre Alger et le Caire, il existe sûrement des contentieux et des divergences sur des dossiers, comme la crise libyenne, mais globalement, les relations sont au beau fixe, aux dires des officiels.

Or, c'est ce brouillard dans le comportement du MSP qui créa un malaise au sein de ses alliés du CNLTD et chez les acteurs de l'instance de concertation et de suivi (ICS). On ne comprend pas la démarche de Mokri. Jilali Sofiane, de Jil Djadid, n'y va par quatre chemins en estimant que l'ICS et toute l'opposition se sont mises d'accord pour refuser tout dialogue avec le pouvoir qui n'a pas été au préalable discuté au sein de ses instances. Même son de cloche chez le mouvement Ennahdha, qui pense que le «dialogue où l'opposition est utilisée pour l'agenda du pouvoir est inacceptable», soulignant qu'il faut plutôt un dialogue selon des règles claires, qui aboutisse à une feuille de route pour sortir de la crise. Pour Amar Khababa, l'un des bras droits de Djaballah, «la référence, c'est la plateforme de Mazafran. Nous sommes pour une transition démocratique négociée avec toute l'opposition et nous sommes contre les négociations individuelles».

En dépit des explications tardives de Mokri pour atténuer le malaise, et qui prétexte que l'initiative fait partie de son plan déjà élaboré sur des négociations politiques avec le pouvoir, il semble bien que pour certains chefs de l'opposition, il y a trahison.

Certes, ce n'est pas encore l'implosion au sein de la CNLTD, mais pour les analystes, le tête-à-tête Ouyahia-Mokri pourrait bien être le début d'un marché politique ou d'un contrat. Faut-il comprendre les concessions «secrètes» du MSP comme le prix à payer juste pour sauver l'égyptien Morsi d'une mort certaine?

H. Rabah

DES FAMILLES ÉVACUENT LEURS ENFANTS EN RAISON DE LA VIOLENCE

L'exode forcé des jeunes Mozabites

BIEN QUE le calme soit après les sanglants affrontements qui ont fait 25 morts et plus de 200 blessés, la situation reste tendue dans les quartiers de la vallée du M'Zab. Plus de 200 jeunes Mozabites ont quitté le domicile parental pour se réfugier chez des proches, amis ou voisins installés dans d'autres villes du pays, selon des sources locales. En effet, on assiste depuis près d'un an à un phénomène qui semble être un véritable exode pour les jeunes Mozabites. Ces derniers fuient la mort après que leurs voisins ou amis eurent été victimes d'attaques par armes blanches perpétrées par des inconnus.

L'exode des jeunes Mozabites est même devenu une urgence pour les familles qui sont très inquiètes pour la sécurité de leurs enfants. Des familles mozabites ont été contraintes d'évacuer leurs enfants vers d'autres wilayas, afin de leur éviter une mort certaine comme cela a été le cas pour une trentaine de jeunes Mozabites tués depuis l'éclatement du conflit intercommunautaire en décembre 2013. C'est le cas de Khaled. C. âgé de 22 ans.

Ce jeune garçon a été contraint de quitter Ghardaïa suite à une décision de sa famille pour s'installer dans une wilaya de l'ouest du pays, où il demeure avec ses proches depuis sa sortie de prison au début de l'année en cours. En effet, le jeune Khaled avait été interpellé voilà plus d'un an par la police. Il a été accusé d'être derrière les troubles qui ont secoué la ville de Ghardaïa au début de l'année 2014. Relâché en janvier de cette année ce jeune commerçant mozabite, l'aîné de quatre frères et sœurs, a été transféré par sa famille vers l'ouest du pays pour éviter les représailles des groupes armés, comme cela a été le cas pour 44 personnes tuées depuis le début de la vague des règlements de compte entre les deux communautés. Nous avons rencontré le jeune Khaled en 2014 avant son arrestation par les policiers. Il a vu, à cette époque, plusieurs de ses amis tués par armes blanches. De même pour un autre jeune voisin de Khaled, Mustapha qui, lui aussi, a quitté Ghardaïa pour épargner sa vie devant l'ampleur de l'insécurité qui régnait dans les quartiers de la ville, et ce malgré une présence musclée et confiante des forces de sécurité.

Mustapha, a peine âgé de 23 ans, s'est installé chez un proche à Alger. Aujourd'hui, ils sont plus de 200 jeunes Mozabites à avoir emboîté le pas à Khaled et Mustapha. Ils ont choisi la paix tout en épargnant leur vie devant la cascade des actes de vengeance ayant causé la mort de plusieurs dizaines de personnes durant ces trois dernières années. Par la même de nombreux citoyens des autres wilayas du pays qui étaient installés dans la vallée du M'zab ont été contraint de quitter la ville dont certains qui avaient des commerces ont dû fermer boutique. Des propriétaires de restaurants qui avaient pour clientèle les touristes ont transféré, avec beaucoup d'amertume, leur business vers Alger ou d'autres villes. « J'avais une clientèle abondante à Ghardaia. Mais depuis le déclenchement de la violence, j'ai dû quitter ainsi que ma fille et mon gendre qui travaillaient dans une banque'', témoigne la gérante du restaurant « le palmier « qui a rouvert sur la route Ouled Fayet-Baba Hassen mais sans connaitre la foule d'antan.

F. Sofiane

LUTTE ANTITERRORISTE

Un terroriste abattu à Bouira et un autre arrêté à Skikda par les forces de l'ANP

Un terroriste a été abattu et une arme et des munitions ont été récupérées par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) hier à Bouira, tandis qu'un autre terroriste a été arrêté à Skikda, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. En effet, Le terroriste a été abattu vers 2 heures du matin par une unité de l'Armée nationale à Ziraoua, entre les communes de Kadiria et Djabahia, à 20 km à l'ouest de Bouira, a-t-on appris de source sécuritaire. Les militaires ont tendu une embuscade au terroriste après avoir reçu des informations sur ses déplacements dans cette zone. Une arme de type Kalachnikov et des munitions ont été récupérées à l'issue de l'opération, selon la même source. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1re région militaire) a abattu un (01) terroriste, ce matin 12 juillet 2015 à 1h50, près du lieudit Ziraoua, commune de Djabahia, a précisé la même. L'opération a permis de récupérer un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, des outils de détonation, un téléphone portable et d'autres objets est-il ajouté. «De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Skikda (5e région militaire), a récupéré, suite à l'appréhension d'un terroriste, un fusil à pompe, une bombe de confection artisanale, des armes blanches, une quantité de munitions, des outils de détonation et deux téléphones portables», a indiqué également le communiqué.

A. R.

LES FILIALES DE VIMPELCOM PARMI LES MARQUES QUI ONT PLUS DE VALEUR

Djezzy a gagné 29 places dans le classement mondial

VimpelCom, un important fournisseur mondial de services de télécommunications dont le siège est à Amsterdam, a annoncé hier que cinq de ses filiales ont été identifiées parmi les 250 marques de télécoms qui ont plus de valeur dans le monde en 2015, selon le «Brand Finance Télécoms 500, 2015», un rapport établi par Brand Finance, une société de conseil leader spécialisée dans la valorisation des marques.



Djezzy (Algérie), Mobilink (Pakistan), Beeline (Russie), Wind (Italie) et Kyivstar (Ukraine) ont figuré parmi les 250 meilleures marques télécoms à travers le monde. Quant à Banglalink (Bangladesh), elle a été classée 262e pour se placer ainsi dans les 300 grandes marques de télécommunications du monde entier.

Djezzy a gagné 29 places pour atteindre la 171e position, tandis que Mobilink a gagné 59 places pour être à la 201e position. Parmi les filiales de VimpelCom, deux à savoir Beeline et Wind, ont été reconnues parmi les 100 meilleures marques de télécommunications mondiales, selon le rapport. Beeline classée 54ème, suivi de près par Wind qui occupe la 71e position. Beeline a été évaluée à 2,6 milliards de dollars (basé sur les ventes futures prévues), tandis que Wind a été évaluée à 1,6 milliards de dollars.

Rozzyn Boy, responsable de la communication à VimpelCom a déclaré: «le portefeuille international des marques de VimpelCom a augmenté à un rythme impressionnant au cours des 22 dernières années et maintenant, il sert collectivement plus de 218 millions de clients dans 14 pays. Nous sommes fiers d'avoir amélioré et gagné un certain nombre de positions de leader dans les classements mondiaux des marques télécoms, en particulier pour nos marques Djezzy et Mobilink qui ont récemment subi un rafraichissement dans leurs marchés locaux ".

Le «Brand Finance Telecoms 500, 2015» est un rapport qui compare la force, le risque et le potentiel d'une marque par rapport à ses concurrents. Le travail de Brand Finance est vérifié par les quatre plus grands bureaux d'audit (Deloitte, KPMG, PwC et EY), et également validé par divers organismes de réglementation, y compris le britannique Takeover Panel. Près de 900 opérateurs de télécommunications dans le monde ont été analysés dans le rapport de cette année.

En plus d'être reconnue parmi les 100 premières marques mondiales de télécommunications, Wind (Italie) a été élu, la semaine dernière, meilleur opérateur de télécommunications en Italie pour l'année 2015 au concours «Le Fonti International Awards» à Milan.

Commentant cette distinction, Maximo Ibarra, DG de Wind a déclaré: «Gagner ce prix témoigne du travail sans relâche effectué par l'équipe au cours de la dernière année afin de veiller à ce que nos clients obtiennent le meilleur prix, le meilleur service et la meilleure expérience possible.»

M. B.

CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'USTHB honore ses lauréats

L'année universitaire 2014-2015 de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar s'est clôturée mercredi dernier par une cérémonie organisée à cet effet pour récompenser les lauréats de chaque licence et de chaque master.

Comme chaque année, l'USTHB tient à récompenser ses meilleurs étudiants. Cette année l'université compte 7 479 diplômés des premier et deuxième cycles (licence et master), dont 4 686 diplômés en licence et 2 793 en master. Lors de la cérémonie, le recteur de l'USTHB, le Dr Ali Benzaghou, a mis en exergue les nombreuses activités littéraires, scientifiques, culturelles, historiques durant cette année universitaire, « laquelle a été très riche et que nous considérons comme une année de référence, au vu des nombreux séminaires, aussi bien nationaux qu'internationaux, ainsi que des journées d'études que nous avons organisées auxquelles s'était ajoutée la venue de plusieurs personnalités, nationales et étrangères, connues pour leurs travaux dans les domaines scientifique, économique, culturel, économique, historique…», a déclaré le Dr Benzaghou.

L'USTHB a consacré l'année universitaire 2014-2015 à procéder à l'évaluation des licences après dix années de mise en œuvre du LMD. Il a été procédé également à une mise à jour de toutes les licences ; pour la prochaine rentrée, l'université offrira aux étudiants 44 licences dans cinq domaines ouverts. Le recteur de l'USTHB a également annoncé que dès la prochaine rentrée 2015-2016, l'université va appliquer la décision du rallongement des horaires d'enseignement annoncée dernièrement par le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar. Une décision qui va être mise en application en prévoyant un déroulement des cours du samedi au jeudi de 8h à 17h 50.

Il est utile de rappeler que l'USTHB,l'une des plus prestigieuses universités du pays, dénombre depuis sa création pas moins de 50 000 diplômés, dont 30 000 ingénieurs du système classique et 35 000 entre licence et master issus du nouveau système LMD. Et plus de 6 000 diplômés en ce qui concerne les formations doctorales dont 4 718 en magistère et 1 561 en doctorat.

Pour l'année universitaire à venir, l'USTHB se prépare à accueillir les nouveaux bacheliers dont le nombre connaîtra un pic singulier. L'université a pris des dispositions pour augmenter le nombre de sections en première année et utiliser ses locaux au maximum de leur capacité. Par ailleurs des portes ouvertes pour les nouveaux bacheliers sont organisées au village universitaire de l'USTHB jusqu'aux inscriptions, avec des équipes de conseillers mis à leur disposition.

Nassim Mecheri

Communiqué

L'Association des anciens élèves, professeurs et amis du Lycée Technique d'Alger

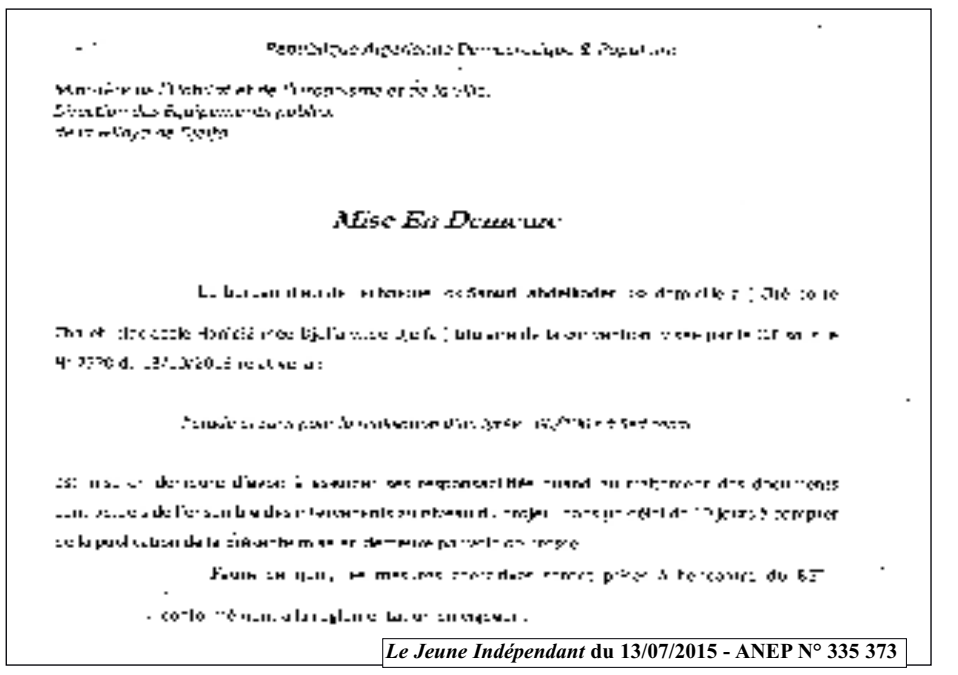
L'association des anciens élèves, professeurs et amis du Lycée technique d'Alger (2 Alta) informe qu'elle organise une cérémonie de distribution de prix aux élèves, le 25 juillet 2015 à 14h00, au Lycée Ibn El-Haythem, sis au 203 rue Mohamed-Belouizdad, (ex-Ruisseau) Alger.

Cette cérémonie sera suivie d'une rencontre des anciens élèves, avec un buffet dinatoire à partir de 19h00.

La participation à cette soirée passe par une réservation et une inscription. Pour vous informer des modalités, merci d'appeler le numéro de téléphone suivant : 0770 30 26 86.

Soyez nombreux

Le bureau de 2alta



Mise En Demeure

Le Jeune Indépendant **du 13/07/2015 - ANEP N° 335 373**

CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'USTHB honore ses lauréats

L'année universitaire 2014-2015 de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar s'est clôturée mercredi dernier par une cérémonie organisée à cet effet pour récompenser les lauréats de chaque licence et de chaque master.



Comme chaque année, l'USTHB tient à récompenser ses meilleurs étudiants. Cette année l'université compte 7 479 diplômés des premier et deuxième cycles (licence et master), dont 4 686 diplômés en licence et 2 793 en master. Lors de la cérémonie, le recteur de l'USTHB, le Dr Ali Benzaghou, a mis en exergue les nombreuses activités littéraires, scientifiques, culturelles, historiques durant cette année universitaire, « laquelle a été très riche et que nous considérons comme une année de référence, au vu des nombreux séminaires, aussi bien nationaux qu'internationaux, ainsi que des journées d'études que nous avons organisées auxquelles s'était ajoutée la venue de plusieurs personnalités, nationales et étrangères, connues pour leurs travaux dans les domaines scientifique, économique, culturel, économique, historique… », a déclaré le Dr Benzaghou.
L'USTHB a consacré l'année universitaire 2014-2015 à procéder à l'évaluation des licences après dix années de mise en œuvre du LMD. Il a été procédé également à une mise à jour de toutes les licences ; pour la prochaine rentrée, l'université offrira aux étudiants 44 licences dans cinq domaines ouverts. Le recteur de l'USTHB a également annoncé que dès la prochaine rentrée 2015-2016, l'université va appliquer la décision du rallongement des horaires d'enseignement annoncée dernièrement par le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar. Une décision qui va être mise en application en prévoyant un déroulement des cours du samedi au jeudi de 8h à 17h 50.
Il est utile de rappeler que l'USTHB,l'une des plus prestigieuses universités du pays, dénombre depuis sa création pas moins de 50 000 diplômés, dont 30 000 ingénieurs du système classique et 35 000 entre licence et master issus du nouveau système LMD. Et plus de 6 000 diplômés en ce qui concerne les formations doctorales dont 4 718 en magistère et 1 561 en doctorat.
Pour l'année universitaire à venir, l'USTHB se prépare à accueillir les nouveaux bacheliers dont le nombre connaîtra un pic singulier. L'université a pris des dispositions pour augmenter le nombre de sections en première année et utiliser ses locaux au maximum de leur capacité. Par ailleurs des portes ouvertes pour les nouveaux bacheliers sont organisées au village universitaire de l'USTHB jusqu'aux inscriptions, avec des équipes de conseillers mis à leur disposition.

Nassim Mecheri

MÉDÉA

Plus de 800 opérateurs réquisitionnés pour la permanence durant l'Aïd

Un plan de permanence des opérateurs économiques a été tracé par la direction du commerce de Médéa dans le but d'éviter toute rupture d'approvisionnement des marchés de la wilaya pendant l'Aïd-el-fitr, est-il indiqué dans un communiqué de presse.
Ledit plan est mis en place en application d'un arrêté du wali en date du 07/07/2015 portant approbation du plan de permanence proposé par la Direction du commerce, précise-t-on.
Selon le même communiqué, toutes les dispositions ont été prises en vue de permettre aux ménages de s'approvisionner normalement en produits alimentaires et de disposer des services utiles pendant les jours de fête, déclare-t-on auprès des services de l'administration du commerce.
Le dispositif, dont la durée de validité couvre les 2 journées de l'Aïd(vendredi et samedi ou samedi et dimanche) a prévu la réquisition de pas moins de 809 opérateurs, dont 144 boulangeries, qui assureront alternativement le service aux dates qui leur sont fixées.
En outre, 370 autres commerces d'alimentation et de fruits et légumes, 291 opérateurs activant dans divers autres commerces tels que les stations-service, les restaurants, les boucheries, la distribution de lait et la vulcanisation, sont astreints à la permanence.
L'administration du commerce fera application à l'encontre des opérateurs défaillants, de lourdes sanctions pour atteinte à l'ordre public.
Ainsi, des sanctions allant de 30 000 DA à 200 000 DA accompagnées d'une fermeture d'une durée d'un mois seront infligées aux opérateurs défaillants, conformément aux dispositions de l'article 05 de la loi 04-08 du 14 août 2004 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales, est-il indiqué.

Nabil B.



LUTTE CONTRE LES MAUX SOCIAUX

Neutralisation de trois narcotrafiquants à Draâ El-Mizan

AGISSANT sur renseignements, les éléments de la sûreté de daïra de Draâ El-Mizan, spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants, ont réussi, au courant de la semaine dernière et suite à une minutieuse opération d'investigation sur le terrain, à neutraliser trois trafiquants de stupéfiants et autres produits psychédéliques. Selon le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les enquêteurs de la police, munis d'un mandat de perquisition, ont récupéré une quantité avoisinant 170 grammes de kif au domicile du principal auteur de ce trafic. es trois individus, dont deux sont âgés de 34 ans et le troisième de 24 ans, ont été présentés au parquet. Toujours selon le communiqué de police, le procureur de la République a placé deux d'entre eux en détention préventive et cité à comparaître le troisième.

Saïd T.

RÉPRESSION DES FRAUDES

900 kg de produits sensibles saisis à Médéa

UNE OPÉRATION de contrôle menée pendant le week-end par les brigades de la répression des fraudes de la direction du commerce et ayant visé plusieurs commerces du marché du chef-lieu a permis la destruction de 312 caisses de yaourt d'un poids de 32,4 kg, exposées dans des conditions inappropriées de conservation.
Au cours de la même opération, 36 kg de margarine végétale, exposés dans des conditions de mauvaise conservation, ont aussi fait l'objet de mesures de destruction.
Aussi, l'opération de contrôle a permis aux brigades de répression des fraudes de mettre la main sur une importante quantité de poulet congelé, suite à une information faisant état de son écoulement par un abattoir de volailles avant son contrôle par les services vétérinaires.
Une quantité de 61,07 kg de poulet non éviscéré destiné à la vente dans une autre wilaya a également été détruite par les brigades de répression des fraudes, en sus de la saisie de 209 kg de volaille qui étaient destinés à un autre abattoir avant son contrôle préalable par les services vétérinaires.

N. B.

PLAGE DE TICHY-CENTRE

Un jeune porté disparu depuis vendredi soir

Un jeune de 23 ans s'est apparemment noyé à la plage Tichy-centre avant-hier vers 20h30. Porté disparu, son corps n'avait toujours pas été retrouvé dans l'après-midi d'hier. Des recherches ont été enclenchées très tôt samedi matin par la Protection civile qui a déployé de gros moyens humains, (plongeurs, agents…) et matériels, (barques, Zodiac…) pour le retrouver.

N.B



AID EL FITR

La nuit du doute pour l'observation du croissant fixée pour jeudi

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual de l'année 1436 de l'Hégire annonçant le premier jour de l'Aid El Fitr a été fixée au jeudi 16 juillet 2015 (29 ramadhan), a annoncé hier la commission nationale d'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. A cette occasion, une conférence sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam à El Mohammadia, ajoute la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° 121/DEP/BEM/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 60/2015

La Wilaya de Chlef représentée par la direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de 08 CEM à travers la Wilaya de Chlef répartis en projets séparés :

Projet : Réalisation d'un CEM type 500/2000 à [illegible]
- Lot n° A : [illegible]
- Lot n° B : Bloc pédagogique – Bloc administratif
- Lot n° C : Bloc Restauration – Bloc Sanitaires – Ateliers
- Lot n° D : [illegible]
- Lot n° E : [illegible]
- Lot n° F : Chauffage central – Locale chaufferie
- Lot n° G : Eclairage extérieur + Raccordement des Blocs en énergie électrique – Poste transformateur (si nécessaire)

Projet : Réalisation d'un CEM type 500/2000 à BOUKADIR
- Lot n° A : [illegible]
- Lot n° B : [illegible]
- Lot n° C : Bloc pédagogique – Bloc administratif – Bloc sanitaires
- Lot n° D : Eclairage extérieur + Raccordement des blocs + Poste transformateur (si nécessaire)
- Lot n° E : Chauffage central – Locale chaufferie

Projet : Réalisation d'un CEM type 500/2000 à EL KHEMIS
- Lot n° A : Bloc pédagogique + Bloc B
- Lot n° C : Bloc administratif
- Lot n° D : Logements de fonction
- Lot n° E : [illegible]
- Lot n° F : [illegible] + Eclairage extérieur

Les projets susvisés sont répartis en [illegible] lots techniques distincts comme suit :

LOTS DES PROJETS :
CEM type 500/2000 à [illegible]
CEM type 500/2000 à BOUKADIR
CEM type 500/2000 à [illegible]

- Les entreprises soumissionnaires doivent être inscrites au registre de commerce et validé, activité entretien pour la réalisation, catégorie « 1 et plus » pour les lots (A , B , C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AI, AJ, AK, AL, AM, AN, AO, AP, AQ, AR, AS, AT, AU, AV, AW, AX, AY, AZ) ;
- Ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet similaire (même nature) durant les cinq (05) dernières années pour les lots (A , B , C) et (D, E) et (F, G) ;
- Ayant réalisé au moins un projet de même nature (projet similaire : Bloc pédagogique et un bloc administratif ou plus) pour les lots (H) et (I,J) et (K) et (L) ;
- Ayant réalisé au moins un projet de même nature (projet similaire : Bloc pédagogique et un bloc administratif ou plus) pour les lots (M) et (N) et (O) ;
- Ayant le code 500-3522 et ayant réalisé au moins un projet de même nature (projet similaire : Bloc pédagogique et un bloc administratif ou plus) pour les lots (P) et (Q) et (R) et (S) et (T) et (U) et (V) et (W) et (X) et (Y) et (Z) et (AA) et (AB) et (AC) et (AD) et (AE) et (AF) et (AG) et (AH) et (AI) et (AJ) et (AK) et (AL) et (AM) et (AN) et (AO) et (AP) et (AQ) et (AR) et (AS) et (AT) et (AU) et (AV) et (AW) et (AX) et (AY) et (AZ) ;
- Ayant le code 601-4911 ou 441-4912 et ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet ou un projet de même nature (Poste transformateur (GA + équipements) et Groupe électrogène) pour les lots (G) et (H) et (I) et (J) et (K) et (L) et (M) et (N) et (O) et (P) et (Q) et (R) et (S) et (T) et (U) et (V) et (W) et (X) et (Y) et (Z) et (AA) et (AB) et (AC) et (AD) et (AE) et (AF) et (AG) et (AH) et (AI) et (AJ) et (AK) et (AL) et (AM) et (AN) et (AO) et (AP) et (AQ) et (AR) et (AS) et (AT) et (AU) et (AV) et (AW) et (AX) et (AY) et (AZ) ;

Les entreprises intéressées par la présente consultation restreinte peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Eq. Publics, sis à [illegible] Tél/Fax : [illegible] contre versement d'un montant de 2.000,00 DA (deux mille dinars algériens) non remboursable.

Les dossiers de candidature et de qualification et de classification professionnelle (un exemplaire original et deux copies) doivent parvenir à la Direction des Eq. Publics, Cité [illegible] Chlef, dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le journal national « Le Jeune Indépendant » ou « El Watan » ou « Liberté » ou « Le Quotidien d'Oran » ou « Le Soir d'Algérie » ou « Horizons » ou « El Moudjahid » ou « Ech Chaab » ou « Le Temps d'Algérie » ou « Le Maghrébin » ou « Le Midi Libre » ou « La Nouvelle République » ou « Le Courrier d'Algérie » ou « Le Quotidien de l'Economie » ou « Le Matin » ou « Le Soir de Tipaza » ou « Le Soir de Tissemsilt » ou « Le Soir de Tiaret » ou « Le Soir de Relizane » ou « Le Soir de Mostaganem » ou « Le Soir de Tlemcen » ou « Le Soir de Sidi Bel Abbès » ou « Le Soir de Saida » ou « Le Soir de Tébessa » ou « Le Soir de Batna » ou « Le Soir de Bejaia » ou « Le Soir de Jijel » ou « Le Soir de Skikda » ou « Le Soir de Annaba » ou « Le Soir de Guelma » ou « Le Soir de Souk Ahras » ou « Le Soir de El Tarf » ou « Le Soir de Oum El Bouaghi » ou « Le Soir de Khenchela » ou « Le Soir de Biskra » ou « Le Soir de Ouargla » ou « Le Soir de Ghardaia » ou « Le Soir de El Oued » ou « Le Soir de Adrar » ou « Le Soir de Tamanrasset » ou « Le Soir de Illizi » ou « Le Soir de Tindouf » ou « Le Soir de Naama » ou « Le Soir de El Bayadh » ou « Le Soir de Laghouat » ou « Le Soir de Djelfa » ou « Le Soir de M'sila » ou « Le Soir de Médéa » ou « Le Soir de Blida » ou « Le Soir de Boumerdes » ou « Le Soir de Tizi Ouzou » ou « Le Soir de Bouira » ou « Le Soir de Alger » ou « Le Soir de Chlef » ou « Le Soir de Ain Defla » ou « Le Soir de Ain Temouchent » ou « Le Soir de Oran » ou « Le Soir de Mascara » ou « Le Soir de Tiaret » ou « Le Soir de Relizane » ou « Le Soir de Mostaganem » ou « Le Soir de Tlemcen » ou « Le Soir de Sidi Bel Abbès » ou « Le Soir de Saida » ou « Le Soir de Tébessa » ou « Le Soir de Batna » ou « Le Soir de Bejaia » ou « Le Soir de Jijel » ou « Le Soir de Skikda » ou « Le Soir de Annaba » ou « Le Soir de Guelma » ou « Le Soir de Souk Ahras » ou « Le Soir de El Tarf » ou « Le Soir de Oum El Bouaghi » ou « Le Soir de Khenchela » ou « Le Soir de Biskra » ou « Le Soir de Ouargla » ou « Le Soir de Ghardaia » ou « Le Soir de El Oued » ou « Le Soir de Adrar » ou « Le Soir de Tamanrasset » ou « Le Soir de Illizi » ou « Le Soir de Tindouf » ou « Le Soir de Naama » ou « Le Soir de El Bayadh » ou « Le Soir de Laghouat » ou « Le Soir de Djelfa » ou « Le Soir de M'sila » ou « Le Soir de Médéa » ou « Le Soir de Blida » ou « Le Soir de Boumerdes » ou « Le Soir de Tizi Ouzou » ou « Le Soir de Bouira » ou « Le Soir de Alger » ou « Le Soir de Chlef » ou « Le Soir de Ain Defla » ou « Le Soir de Ain Temouchent » ou « Le Soir de Oran » ou « Le Soir de Mascara ».

Le dossier de candidature doit comporter :

I) Offre technique (dossier administratif) :
1. Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges rempli, daté, cachetée et signée.
2. Déclaration de non [illegible] selon le modèle joint au présent cahier des charges rempli, daté, cachetée et signée.
3. Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité délivré par le Ministère des Travaux Publics :
 - Catégorie « 1 et plus » pour les lots (A , B , C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AI, AJ, AK, AL, AM, AN, AO, AP, AQ, AR, AS, AT, AU, AV, AW, AX, AY, AZ).
4. Copie de l'extrait du registre de commerce.
5. Copie de l'extrait de rôles apuré ou avis d'échéance.
6. Attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS).
7. Copie de l'extrait du casier judiciaire (N°3) en cours de validité (pour les personnes physiques : le gérant ou le directeur général de l'entreprise ; pour les sociétés : le président du conseil d'administration, le directeur général, les gérants).
8. Copie de l'extrait du registre de commerce.
9. [illegible]
10. Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce (dans le cas où le soumissionnaire est une société).
11. Copies des cinq (5) marchés des neuf (09) années [illegible] (pour les personnes physiques : le gérant ou le directeur général de l'entreprise ; pour les personnes morales : le président du conseil d'administration, le directeur général, les gérants).
12. CPGC signés administrativement et techniquement [illegible] (pour les personnes physiques : le gérant ou le directeur général de l'entreprise ; pour les personnes morales : le président du conseil d'administration, le directeur général, les gérants).
13. Un planning d'exécution des travaux [illegible] (pour les personnes physiques : le gérant ou le directeur général de l'entreprise ; pour les personnes morales : le président du conseil d'administration, le directeur général, les gérants).
14. Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.
15. Pour les groupements, le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le Chef de file ainsi que la responsabilité solidaire des Bureaux d'Etudes en faisant partie, avec le pourcentage que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).

II) Offre financière doit contenir :
- La lettre de soumission [illegible] signée, datée et cachetée.
- Bordereau des prix unitaires [illegible] en chiffres et en lettres, signé et cacheté.
- Détail estimatif et quantitatif [illegible] signé, daté et cacheté.

Les offres Techniques et Financières (offre financière en double exemplaire : une originale et une copie) doivent être déposés dans deux enveloppes séparées et fermées dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante :

« Avis d'appel d'offres national restreint N° 60 /2015
Réalisation de 08 CEM à Travers la Wilaya de Chlef répartis en Projets séparés :
Projet :.....
Lot :.....
« A ne pas ouvrir »

Le contenu de la [illegible] portera également l'indication de l'objet de l'appel d'offres, la référence du marché, le nom et l'adresse du candidat, ainsi que la mention « ne pas ouvrir » et les dates et heure de la séance d'ouverture des plis.

Les offres techniques et financières doivent être déposées à 11 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou à l'Antenne régionale de l'ANEP (Annaba).
Le dépôt des offres techniques et financières doit se faire au niveau de la [illegible] des Eq. Publics, contre récépissé.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou chômé, le dépôt des offres techniques et financières sera prolongé jusqu'au premier jour ouvrable qui suit.
La date d'ouverture technique et financière des offres est fixée à 14H00.
Les offres restent valables pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres. Elles doivent être publiées au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

N.B : Les soumissionnaires sont [illegible] à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction des Eq. Publics de la Wilaya de Chlef. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou chômé, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Le Chef de Service [illegible]

Le Jeune Indépendant du 13/07/2015 / ANEP N° 335 512

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
APPEL D'OFFRE OUVERT N°/2015
N/Ref : 09994201500181R

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Tipasa lance un appel d'offres ouvert, pour la sélection d'un maître d'œuvre chargé de l'ÉTUDE ET SUIVI ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REHABILITATION DE 10 STADES DE FOOTBALL A TRAVERS LA WILAYA
1. AIN TAGOURAIT, 2. KOLEA, 3. TIPASA, 4. MARSUD, 5. DAMOUS
6. LARHAT, 7. BOUTARBOUN, 8. GOURAYA
9. SIDI SEMIANE, 10. CHERCHELL en lots séparés

Les bureaux d'études agréés en architecture inscrits au tableau de l'ordre des architectes peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la DEP sis à : Cité Administrative TIPASA. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement de bureaux d'études, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les bureaux d'études peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots avec des moyens humains et matériels distincts.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat de la Direction des équipements publics sis à l'adresse suivante : Cité Administrative TIPASA. Les offres doivent comporter une Offre technique (dossier administratif, document graphique) et Offre financière, introduites dans une enveloppe anonyme ne portant que la mention suivante :

A
Monsieur le Directeur des équipements publics de Tipasa
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

APPEL D'OFFRES OUVERT
ÉTUDE ET SUIVI ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REHABILITATION DE 10 STADES DE FOOTBALL A TRAVERS LA WILAYA en lots séparés

Lot N° :

1. L'offre technique (Dossier administratif) :

Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges rempli, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges rempli, daté, cacheté et signé.
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté.
- Copie de l'inscription de l'inscription au tableau national de l'ordre des architectes.
- Copie de l'extrait du registre de commerce pour les sociétés commerciales.
- Copie du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- Attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS)
- Copie de l'extrait de rôles de l'année en cours.
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du Directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- La liste nominative du personnel intervenant au sein du bureau (architecte, ingénieur, technicien,..) accompagnée des diplômes et Curriculum Vitae et déclaration du personnel à la CNAS.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.
- En cas de groupement, le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le Chef de file ainsi que la responsabilité solidaire des Bureaux d'Etudes en faisant partie, avec le pourcentage que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).

2 - offre financière
L'offre Financière doit comprendre ce qui suit :
1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée
2- L'annexe 1.2 (Offre financière – partie fixe)
3- L'annexe 3 (Offre financière – partie variable)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure à 14 h 00 mn.

Les offres resteront valables pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, au cours de validité

Le Jeune Indépendant du 13/07/2015 / ANEP N° 335 438

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
NIF : 411014000007048

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 06/2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction des services agricoles de la wilaya de Biskra informe que l'attribution provisoire n° 06/2013 du 29/09/2013, suite à l'appel d'offres n°06/2013 du 17/06/2013 portant «Etude et suivie pour la réfection des réseaux de drainage sur 50 km à travers la wilaya de Biskra», réparti en 08 lots parue dans les quotidiens : *Saout El Ahrar,* en langue arabe *Le Jeune Indépendant*, en langue française, est annulée.

Le Jeune Indépendant du 13/07/2015 / ANEP N° 335 444

ولاية بجاية
مديرية البيئة

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

قرار رقم 2015/1323 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة
لمشروع مصنع للدواجن الصناعي لفائدة «SARL. AVA AVICULTURE»
بالمكان المسمى أرمل بلدية : أقبو.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتعلق بتقسيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى المرسوم رقم 85-05 المؤرخ في 16 يناير، 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-09 المؤرخ في 20 مايو سنة 2009.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بتهيئة العمران والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أبريل 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30 ديسمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حمو أحمد الوهراني والي ولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 91-215 المؤرخ في 27 جويلية 1991 المحدد لقواعد تهيئة المواد 4 الفقرة 3 المتعلقة في الرخاء والمياه.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد مستحقات مدونة المقابر والشؤون الجنائزية والإدارة المكلفة بتطبيقها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-60 المؤرخ في 27 جانفي 1998 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تعيين ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14-2059 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعيين أعضاء القرار الولائي رقم 14/918 المؤرخ في 06 ماي 2014 المتضمن تحديد نجاعة من فئة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/242 المؤرخ في 2015/05/28 المتضمن تعيين أعضاء القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 2015/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين الدائم بمهام المحققين في مجال التحقيق حول الملاءمة وتمام المتابعة لسنة 2015.
- بناء على الدراسة المعدة رقم 15/867 لمصلح البيئة للولاية بتاريخ 2015/05/28 حول دراسة موجز التأثير على البيئة المنجز من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة لبجاية.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مصنع الدواجن الصناعي لفائدة SARL AVA AVICULTURE بالمكان المسمى أرمل بلدية : أقبو، وذلك ابتداء من 2015/07/08 إلى غاية 2015/08/04.

المادة 02 : تعين السيدة : معيش نصيرة مهندسة معمارية، كمحقق معتمد للقيام بتضمن كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو الجمعيات المعنية بمشروعي المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذر حضورها للسيد ميمون محمود، رئيس مصلحة الحالة المدنية.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية : أقبو، في فترة وقدرها خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم إعتبارا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل، ويدون ملاحظاته، أو يرسلها كتابيا إلى المحقق المعتمد.

المادة 04 : يقوم المحقق المعتمد بكل التحقيقات : جميع المعلومات الكتابية الواجب إن توضيح أمر في المحافظة والمشروع محل الدراسة حتى أن يحرر التحقيق في أي موضوع حول الملاءمة أو عدم الملاءمة.

المادة 05 : يأمر هذا القرار بعد إنقضاء التحقيق بمدة الولايات وهذا بقرار ولائي كما يأمر بتحريك كل من يعين الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التشريع والشؤون العامة مدير البيئة، رئيس الدائرة، رئيس المجلس الشعبي البلدي أقبو، والمحافظ المحقق كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيعلن ونشر في القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Réf. 080/15

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00





REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya De Tipasa
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
APPEL D'OFFRE OUVERT N° /2015
NIT : 099842019001018

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Tipasa lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché d'ouvre chargé de L'ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) COMPLEXES SPORTIVE PROXIMITY A TRAVERS LA WILAYA EN LOTS SEPARES

- LOT N°01:COMPLEXE SPORTIVE PROXIMITE A BENI MILEUK
- LOT N°02:COMPLEXE SPORTIVE PROXIMITE A CHERCHELL.
- LOT N°03:COMPLEXE SPORTIVE PROXIMITE A TIPASA (nouveau pole d'habitat)
- LOT N°04:COMPLEXE SPORTIVE PROXIMITE A KOLEA (nouveau pole d'habitat).

Les bureaux d'études agréés en application inscrits au tableau de l'ordre des architectes peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la DEP sis à Cité Administrative TIPASA,

Les bureaux d'études peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots avec des moyens humains et matériels distincts.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 20ème jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent être déposées au bureau du secrétariat de la Direction des équipements publics sis à l'adresse suivante : Cité Administrative TIPASA. Les offres doivent comporter une Offre technique (dossier administratif+document graphique) et Offre financière, introduites dans une enveloppe anonyme ne portant que la mention suivante :

A
Monsieur le directeur des équipements publics de Tipasa
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES O...N°21

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) COMPLEXES SPORTIVE PROXIMITE A BENI MILEUK CHERCHELL TIPASA ET KOLEA A TRAVERS LA WILAYA EN LOTS SEPARES
LOT N°..... INTITULE DU LOT

1. Le Contenu du (Dossier administratif +dossier graphique) :

a- DOSSIER ADMINISTRATIF

- Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, datée, cachetée et signée.
- Le présent cahier des charges paraphé signé et daté.
- Copie légalisée du (Statut+acte de constitution+ extrait de rôle) pour les personnes morales.
- Copie légalisée du (carte d'immatriculation, pour les personnes physiques).
- Copie légalisée du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire pour une société.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas de soumissionnaire sous une société.
- Attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS)
- Copie légalisée de l'extrait de rôles de l'année en cours.
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- La liste nominative du personnel intervenant au sein du bureau (architecte, ingénieur, technicien...) accompagnée des diplômes et Curriculum Vitae et déclaration du personnel à la CNAS.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés
- En cas de groupement, le mandataire d'accord de constitution du groupement indiquant le Chef de file ainsi que la responsabilité solidaire des Bureaux d'Etudes en faisant porter, avec la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).

b-DOSSIER GRAPHIQUE:

- Le plan de situation.
- Un plan de masse (1/500ème).
- Un plan d'aménagement (1/500ème)
- Les différentes coupes (1/100ème)
- Le plan des toitures éventuellement (1/100ème) (facultatif).
- Les élévations des façades (1/100ème) plus la façade d'ensemble (urbain).
- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/100ème).
- Vue en 3D (perspectives)

- Les Pièces écrites

- Rapport sur le choix architectural (système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre élément qui peut expliquer le projet).
- Description de l'ouvrage.
- Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation globale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieure, AEP, voirie, solidage publics, électricité et gaz) ainsi que la durée prévue de réalisation.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé (arrêté du 04/ ...) et le présent cahier des charges.
- Une fiche technique détaillée du projet comprenant
- Surface foncière
- Surface couverte
- Surface construite

2 - Offre financière

L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
2- L'annexe 1 (Offre financière : partie fixe)
3- L'annexe 2 (Offre financière : partie variable)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h 00 mn ».

Les offres restent engagées par leurs auteurs pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la clôture de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°2015

NIF : 099842019001018

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres pour la réalisation :

D'un ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE 2000 PLACES A KOLEA WILAYA DE TIPASA.

LOT: RESTE A REALISER CHAUFFAGE

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (3ème catégorie au moins (3) ou plus selon classification, pourront retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à (...) 20H00. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au (15ème quinzième jour, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à (...) 12h00 mn, du dernier jour. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA CITE ADMINISTRATIVE TIPASA. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA W. TIPASA

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° /2015

REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE 2000 PLACES A KOLEA W. DE TIPASA

LOT: RESTE A REALISER CHAUFFAGE

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique (voir cahier des charges)

Cahier des prescriptions spéciales signés et légalisés- cahier des d'instruction au soumissionnaire signés et légalisés- Déclaration à Souscrire - Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales) - Registre de commerce- Certificat de qualification et classification professionnelle -Casier judiciaire –attestations fiscales et parafiscales-extrait de rôles ou avis équivalent de l'année en cours- Carte d'identification fiscale- Déclaration de probité- Protocole d'accord (dans le cas d'un groupement d'entreprises)- Attestation de dépôt des comptes sociaux en cas des sociétés commerciales- Références professionnelles – Planning prévisionnel des travaux - Liste des moyens humains - Liste des moyens matériels- Bilans financiers des trois (03) dernières Années -Chiffre d'affaires des trois dernières années justifié par le CAC dûment par les services des impôts.

B. L'offre financière (voir cahier des charges)

- Lettre de soumission- Bordereau des prix unitaires- Devis quantitatif et estimatif.

Les offres resteront valables pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de (3) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure «14h00mn».

N.B. : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées

MALGRÉ L'ABSENCE DU PARLEMENT DE TRIPOLI

Signature d'un accord sur un gouvernement d'union nationale en Libye

Une partie des factions qui se disputent le pouvoir en Libye a signé hier sous l'égide des Nations unies un accord initial sur la fin des combats et la formation d'un gouvernement d'union nationale, mais un des acteurs clé du conflit s'est abstenu. C'est à Alger, où se sont réunis les partis politiques libyens le mois dernier, que le principe d'un gouvernement d'union nationale a été retenu.



Les délégués du Parlement élu et reconnu par la communauté internationale, la Chambre des représentants, ont signé l'accord mais le parlement basé à Tripoli, la capitale, le Congrès général national (CGN), a refusé de participer aux discussions, qui se tiennent à Skhirat, au Maroc.

Aube de la Libye, une alliance armée, s'est emparée de Tripoli il y a un an et a déclaré ses propres institutions, avec le CGN pour parlement, après avoir chassé les autorités légales vers l'Est.

«Nous sommes toujours dans le dialogue, mais nous ne comprenons pas vraiment pourquoi cette précipitation à signer avant l'accord de toutes les parties», a déclaré Mouafak Haouas, qui représente le CGN au Maroc.

Certains représentants de municipalités à Tripoli et de la ville de Misrata, alliée à Aube de la Libye, ont signé l'accord.

La proposition de l'Onu prévoit un gouvernement d'union nationale pour une durée d'un an qui serait dirigé par un Premier ministre et deux adjoints. S'agissant du pouvoir législatif, il serait attribué à la Chambre des représentants, le Parlement élu et reconnu par la communauté internationale, ce à quoi s'oppose le CGN.

«Cet accord apportera une étape, une étape importante, sur la route de la paix en Libye», a déclaré l'émissaire spécial de l'Onu pour la Libye, Bernardino Leon, lors de la cérémonie de signature à laquelle participaient des diplomates arabes et occidentaux.

«Ces accords dessinent les principes : les institutions et les mécanismes de prise de décision pour compléter la transition et ce jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution», a-t-il poursuivi.

Les représentants du parlement de Tripoli étaient les grands absents de cette réunion. Mardi, ils avaient rejeté en l'état la quatrième mouture de la proposition d'accord qui prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale et la tenue de nouvelles élections.

«Du progrès a été accompli, mais un travail crucial doit encore être fait», a reconnu l'émissaire onusien, en référence à l'absence de la délégation de Tripoli. Mais Bernardino Léon laisse «la porte ouverte» à «ceux qui n'étaient pas présents» et explique que les points de contentieux qui subsistent pourraient être discutés après la fin du ramadan. «Permettez-moi de mettre en valeur un message : la pote restera ouverte pour ceux qui ont choisi de ne pas être ici», a-t-il ajouté.

Parmi ces points de contentieux figure le souhait des membres du parlement de Tripoli de voir figurer le «respect de la magistrature» dans les accords, une possible référence à la Cour suprême qui avait décidé en novembre dernier d'invalider le Parlement basé dans l'est du pays.

Les membres du parlement de Tripoli «doivent assumer leurs responsabilités et cesser la fuite en avant», a déclaré pour sa part un membre du parlement de Tobrouk, Abu Bakr Baira.

L'émissaire spécial des Etats-Unis pour la Libye, Jonathan Winer, a, quant à lui, minimisé l'absence du CGN. «Il y a seulement quatre délégués qui n'ont pas signé», a-t-il dit. «Ceux qui n'ont pas encore paraphé cet accord ont (encore) l'occasion de monter à bord».

M. K. et agences

RYAD DÉMENT UNE DEMANDE YÉMÉNITE DE TRÊVE HUMANITAIRE

La coalition d'agression poursuit ses raids meurtriers

DES RAIDS aériens de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite ont fait une dizaine de morts dans la nuit de samedi à dimanche au Yémen, selon des sources médicales, malgré la «trêve humanitaire».

Huit membres d'une même famille voyageant à bord de plusieurs véhicules ont été tués samedi soir par une de ces attaques dans la province d'Al Baïda, dans le centre du pays. Deux autres civils ont péri dans la ville de Taëz, dans le sud du Yémen. Les attaques aériennes contre la capitale yéménite, Sanaa, ont également repris hier matin, a rapporté un témoin.

L'agence de presse Saba, contrôlée par les Houthis, affirme que 12 personnes au total, dont deux enfants, ont été tuées par les frappes aériennes à travers le pays. L'hôpital de Sanaa a été visé, ainsi que des camions transportant des vivres pour la population d'Aden, le grand port du Sud, ajoute l'agence de presse.

La coalition arabe mise en place par l'Arabie saoudite pour agresser le Yémen, sous couvert de combattre les rebelles chiites a fait savoir samedi que le gouvernement légal yéménite, réfugié à Ryad, ne lui avait pas demandé de suspendre ses opérations.

Les services du secrétaire général de l'Onu ont pourtant affirmé que le président yéménite Abd-Rabbou Mansour Hadi avait fait part vendredi à la coalition de son acceptation de la trêve, théoriquement entrée en vigueur dans la nuit de vendredi à samedi.



Plus de 3.000 personnes ont été tuées au Yémen depuis le début de l'agression aérienne de la coalition arabe le 26 mars.

La trêve humanitaire vise à permettre l'acheminement d'une aide humanitaire à la population civile et toutes les parties au conflit avaient salué cette semaine l'annonce de ce cessez-le-feu.

Le gouvernement du président Hadi exige cependant que les Houthis abandonnent les villes qu'ils contrôlent et relâchent leurs prisonniers, conformément à la résolution 2216 adoptée en avril par le Conseil de sécurité de l'Onu.

Les Houthis, qui contrôlent Sanaa depuis septembre et ont ensuite pris plusieurs villes, affirment mener une révolution contre un gouvernement corrompu et refusent de se retirer.

R. I.



AFRIQUE DE L'OUEST

Boko Haram revendique les attentats du Tchad et du Nigéria

LES ATTAQUES ont fait 17 morts en plus des kamikazes. Le groupe terroriste Boko Haram a revendiqué, samedi, deux attentats-suicides commis le même jour. L'un visait le marché central de N'Djamena au Tchad et l'autre Maiduguri au Nigeria, a rapporté le centre de surveillance des sites islamistes SITE. La revendication, faite sur Twitter, était signée «Etat Islamique, Province d'Afrique de l'Ouest», appellation que se donne Boko Haram depuis qu'il a fait allégeance en mars dernier au groupe Etat Islamique (EI). «La Province d'Afrique de l'Ouest (anciennement Boko Haram) de #ISIS (acronyme anglais de l'EI, ndlr) a revendiqué les attentats suicide d'aujourd'hui au Tchad et au Nigeria», écrit SITE sur Twitter.

AFGHANISTAN

Le chef local de l'EI tué par une attaque américaine

LE CHEF de l'Etat islamique (EI) en Afghanistan a été tué par une attaque aérienne américaine dans l'est du pays, annoncent les autorités. Il s'agit du quatrième ex-taliban à avoir rejoint l'EI assassiné en une semaine. Hafez Saeed, de nationalité pakistanaise, était le chef de l'EI dans le «prétendu Etat du Khorasan», expliquent les services secrets afghans (NDS), en se référant à un terme ancien utilisé par les islamistes pour décrire l'Afghanistan et le Pakistan.

FRANCE

Deux cadres de l'ETA espagnole mis en examen

Les deux cadres présumés d'ETA (Euskadi ta Askatasuna, pour Pays basque et liberté), arrêtés en début de semaine en France, ont été mis en examen et placés en détention dans la nuit du samedi au dimanche. Xabier Goienetxea et Iñaki Reta de Frutos, recherchés par les autorités judiciaires espagnoles, avaient été interpellés dans la soirée du 7 juillet à Ossès, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont poursuivis pour de multiples chefs d'accusation, notamment association de malfaiteurs, détention et transport d'armes, détention de faux document, le tout en relation avec une entreprise terroriste.

DIXIT

«98% du texte est fini, il reste des petits crochets à remplir et surtout deux ou trois questions importantes. Il faut maintenant des décisions politiques : si elles sont prises, ça ira rapidement».

Une source proche des négociations sur le nucléaire iranien, à Vienne.

«Il reste toujours des questions difficiles à résoudre».

John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, à propos des négociations de Vienne.

«Maintenant que tout est sur la table, le moment est venu de décider».

Laurent Fabius, le chef de la diplomatie française, à propos du nucléaire iranien.

SORTIR

CHAABI

Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, lundi 13 juillet: Abdelmadjid Meskoud.

SOUND

3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30.
Aujourd'hui, lundi 13: Said Senhaji du Maroc
Mardi 14: L'Algerino de France
Mercredi 15: Clôture surprise

BARDO

Bardo Museum Nights jusqu'au vendredi 17 juillet. De 21h à 2h30. Cour et jardin du musée Bardo, Alger.
Vendredi 17 juillet: Humour avec Wahid Bouzidi.
Visites guidées des expositions au musée.

GAADA

Gaada Nouba jusqu'au vendredi 17 juillet. Hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30.
Aujourd'hui, lundi 13 juillet: Soirée humour avec Mohamed Le Suédois.
Mardi 14 juillet: Concert gnawi de Ouled El Haja Maghnia.

SOPRANO

La soprano colombienne Betty Garcès Bedoya en concert, accompagnée de la pianiste italienne Antonia Valente. Mercredi 22 juillet. 19h30. Institut français d'Alger. Au programme : A. Schonberg, E.Korngold O.Respighi, C.Debussy, X. Montsalvatge, S.Rachmanino.

VILLAGE

Cheikh Sidi Bemol au 12e Festival Raconte-Arts (24-31 juillet). Village Iguersafene en Kabylie, Algérie. Vendredi 24 juillet. 19h.

JAZZ

Le guitariste Anis Benhallak, accompagné du chanteur Mehdi Askeur, en concert de jazz oriental. Vendredi 24 juillet. Ibn Zeydoun, Alger.

FLAMENCO-CHAABI

Ptit Moh le mandoliste du chaâbi et Juan Carmona le guitariste du flamenco en duo. Sur la scène d'Ibn Zeydoun, Alger. Le dimanche 26 juillet. 20h30.

POTERIE

6e Festival de la poterie de Maâtkas en Kabylie du samedi 25 au jeudi 30 juillet. Exposition du patrimoine culturel national, vente et ateliers.

EXPOSITION

Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

MUSÉE NATIONAL DE L'ENLUMINURE, DE LA MINIATURE ET DE LA CALLIGRAPHIE

Une veillée de Ramadhan en harmonie avec les traditions ancestrales



Ce début de semaine, le musée national public de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, situé dans la Casbah, a connu une chaude atmosphère. Une veillée a été organisée pour faire revivre les traditions ancestrales et, en même temps, honorer les familles qui ont mis à profit ces derniers jours du Ramadhan pour la circoncision de leur garçon.

Tradition oblige, la soirée a été ouverte par la musique puissante et rythmée d'une troupe zorna. Ce fut ensuite la prestation musicale d'un groupe qui a animé la veillée. Les musiciens de ce groupe, Arselane, Fawzi, Senousi et Adel avaient à leur tête le chanteur Nabil. Ensemble, ils ont créé une chaude ambiance qui a enthousiasmé les familles présentes en force dans le patio du palais Mustapha-Pacha du musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie. Nabil a interprété un bouquet de nos chansons du patrimoine issues des diverses régions d'Algérie. Il a créée de la joie et de la bonne humeur parmi ces familles. Pour cette veillée, nombreux ont été ceux et celles qui sont venus habillés de tenues traditionnelles, une manière de se replonger dans les coutumes ancestrales. L a cour intérieure de ce musée se prête bien à cette évocation avec ses colonnes de marbre torsadé, sa fontaine gazouillante où nagent des poissons rouges et surtout son ciel ouvert, couvert d'étoiles, apportant une fraîcheur et un bien-être incomparables à ces chaudes soirées d'été. Abdemadjid Boumaza et Ali Mazouz se sont dépensés sans compter pour organiser dans les règles de l'art cette soirée. Ils ont veillé soigneusement au confort des familles, à la sonorisation, la lumière, n'oubliant pas d'agrémenter ces moments de détente par des boissons rafraîchissantes et surtout la dégustation de l'indispensable kalb el louz, accompagné d'un verre de thé à la mente.. «Cette veillée est une opportunité pour ouvrir le musée et faire découvrir aux familles les chefs-d'œuvre de nos arts ancestraux», souligne M. Mustapha Belkahla, directeur du musée de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie. Justement ses galeries d'art abritent en ce moment une imposante exposition, représentant les œuvres des artistes de la Société des beaux-arts d'Alger. «Ce sont des chefs-d'œuvre précise M. Mustapha Belkahla et nous sommes fiers de les abriter». Il met en relief la portée stratégique du musée qui est un joyau architectural, et dont la visite est incontournable pour toux ceux, nationaux et étrangers, qui veulent découvrir ou redécouvrir le raffinement des trésors de notre patrimoine culturel.

Kamel Cheriti

GÉNÉRALE AU THÉÂTRE RÉGIONAL DE CONSTANTINE

Amour et tabous

LA PIÈCE Ya oualfi Meriem de l'association culturelle des arts dramatiques Sarkhat Al Rokh de Tamanrasset dont la générale est présentée ce samedi 11 juillet, au Théâtre régional de Constantine a beaucoup séduit les nombreux spectateurs présents.
Ecrite par Mohamed-Tayeb Dehimi et mise en scène par Azzouz Abdelkader, l'œuvre Ya oualfi Meriem relate une histoire d'amour dans une société conservatrice où les codes sociaux sont scrupuleusement respectés. Entre Meriem, campée par Wahiba Baâli, une jeune femme issue de l'aristocratie targuie et Ouenas, un simple artisan passionné de musique, nait une passion si débordante que les deux amoureux tentent de briser ces fameux codes sociaux.
Courageuse et déterminée, Meriem, décidée à «casser» les tabous, part alors à la rencontre de Ouenas dont le rôle est confié à l'artiste Sadek Youcef. Dans une intrigue dramatique enveloppante, au cœur d'un décor illustrant l'Ahaggar et ses paysages à couper le souffle, les événements se succèdent et s'enchainent jusqu'à ce que l'histoire de la passion entre Meriem et Ouenas fasse le tour de la tribu. Le metteur en scène, soucieux d'apporter d'autres colorations à sa conception de la pièce, a intégré des danses et des chants qui ont beaucoup plu à l'assistance. Ne supportant qu'un serviteur, il inflige un tel affront à ses maîtres, Mustapha, le cousin épris de Meriem, il complote contre Ouenas, l'attire dans un piège et finit par le tuer. Le père de Meriem, sa mère, sa servante et des gens de la tribu tentent, à la fin de la pièce, d'expliquer les codes sociaux, quelques-uns les approuvant d'autres les rejetant.
En coulisses, le metteur en scène, faisant part de sa joie devant la «réceptivité», a indiqué que la pièce Ya Oualfi Meriem est une histoire «intemporelle» qui pourrait avoir lieu dans toute société. Il a également ajouté que la distribution de cette pièce, entre comédiens amateurs de Tamanrasset, Touggourt, Batna et de Tizi-Ouzou a permis de présenter un «travail dynamique». Inscrite dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, la pièce Ya Oualfi Meriem sera présentée le 23 juillet prochain à Alger avant une tournée qui conduira la troupe dans une dizaine de wilayas d'Algérie.

APS

Comment concilier jeûne et santé

Pour plus d'un milliard de musulmans à travers le monde, le ramadan est un mois durant lequel ils commémorent la révélation du Coran. Cette période sacrée de l'année est synonyme de jeûne pour la majorité d'entre eux. Du lever au coucher du soleil, les croyants doivent se livrer à une abstinence totale. Cela signifie ne pas boire, ne pas manger, mais aussi ne pas se traiter médicalement. Mais un jeûne - sawm en arabe- n'est jamais anodin. S'il est prolongé, il peut même avoir de sérieuses conséquences sur la santé.



Le ramadan est le 9e mois du calendrier lunaire islamique. « Ce pilier de l'islam est un rappel à la droiture, à la charité. Il faut donc profiter de cette adoration afin d'être toujours dans le bon chemin. Et pour cela il faut jeûner», recommande un imam.

Mais que se passe-t-il quand on jeûne ? Comment notre corps réagit-il lorsqu'on arrête de s'alimenter ?

Le Dr Patrick Serog est un éminent nutritionniste français de la faculté de médecine Xavier Bichat, à Paris. Il nous explique qu'»au cours d'un jeûne, la personne commence par consommer le sucre présent dans son corps. Le sucre du foie, des muscles (NDLR : mais en moindre quantité), et puis rapidement l'organisme passe aux graisses. Ces dernières vont être utilisées comme source d'énergie, et donc fondre jusqu'à ce que la personne s'alimente à nouveau».

On distingue deux phases dans un jeûne : une phase d'adaptation, et une autre d'équilibre. La première dure à peu près 10 jours. C'est généralement celle qui est le plus susceptible de poser des problèmes. Normal, car notre organisme passe brusquement de son régime habituel à un régime de rigueur ! Mais franchi ce cap, notre corps s'habitue. D'une certaine manière, il s'équilibre automatiquement.

Seules les substances superflues sont brûlées par notre organisme

Conséquence, une perte de poids inévitable. Elle découle du processus de nettoyage de l'organisme. Mais ne vous inquiétez pas, elle n'est pas dangereuse. En fait, elle ne se produit pas aux dépens des tissus vitaux. Seules les substances superflues sont brûlées par notre organisme.

Notamment les graisses et les déchets. L'adaptation du corps s'effectue sur le tissu adipeux, autrement dit sur le tissu gras. Ce dernier constitue la réserve d'énergie de l'organisme. Il va donc s'adapter en fonction des besoins de la journée.

Le jeûne court ? Pas très éprouvant pour l'organisme

Le ramadan est un jeûne court. Le jeûne est rompu vers 19 heures mais tout dépend de la position géographique du pays. Quant au dernier repas, le *shor* en arabe, il survient entre 2 heures et 5 heures.

Dans ces conditions, l'organisme n'a pas le temps de manquer d'énergie. Et d'un point de vue médical, il n'y a pas de risque pour la santé, seulement un peu de fatigue, des vertiges, de la somnolence, etc., mais sans gravité. Vous êtes bien portant ? Ne souffrez d'aucune maladie ? Alors tous ces désagréments disparaîtront après avoir mangé. Rien de sérieux donc.

Mieux, la période de jeûne peut être bénéfique pour notre corps. Ce dernier va se mettre à brûler des graisses qu'il n'a jamais l'occasion d'éliminer. Des réserves inutiles qui encombrent l'organisme en temps normal. A ce niveau, l'eau joue un rôle essentiel. Sodas et autres jus de fruits sont à bannir ! Seule l'eau va aider notre corps à se débarrasser de toutes sortes de déchets. Ne vous en privez surtout pas !

Boire beaucoup. C'est donc le conseil par excellence pour éviter toute complication durant votre jeûne, particulièrement en cette période de chaleur. La consommation d'eau doit impérativement passer d'un litre et demi par jour en temps habituel, à deux litres et demi, voire trois litres.

Mangez tranquillement !

Côté nourriture, quelques conseils sont à retenir. Même si cela peut paraître paradoxal, il ne faut jamais manger lorsqu'on a trop faim. Pourquoi ? Parce que la sensation de faim ne s'épuise qu'après s'être nourri...

Résultat, vous allez trop manger par rapport aux besoins de votre organisme. La grande règle : s'alimenter après que la sensation de faim ait été surmontée. Le meilleur moyen d'y arriver est de manger un sucre d'assimilation rapide.

[NDLR : les dattes, comme c'était la tradition chez le Prophète Mohammed – – bénédiction et salut sur lui –]

Une petite barre de céréales fera également l'affaire. Vous n'aimez pas les céréales ? Pensez alors à un stimulant, comme une tasse de café, par exemple. Essayez et vous verrez ! Un petit quart d'heure d'attente suffira pour réduire votre sensation de faim. Le but est de réussir à manger la tête reposée. Et donc d'éviter les troubles digestifs, comme les ballonnements et les douleurs gastriques.

Pour cela, respectez la méthode suivante : commencez par patienter un petit peu, puis mangez légèrement. Attendez de nouveau pour que la sensation de faim ait baissé et, ensuite, alimentez-vous normalement. Normalement ne signifie pas manger deux sandwichs comme on le ferait un soir «normal», par exemple.

Non, pour bien vivre son jeûne, il faut respecter des principes culinaires fondamentaux. Pour Patrick Serog, «il est important de commencer par manger des protéines en quantité suffisante, pour ensuite passer aux sucres lents. Vous les trouverez notamment dans les pâtes, le blé, les légumes secs.

Et enfin, manger une petite quantité d'acides gras essentiels sous forme d'huile de colza, de soja ou de noix «.

Le ramadan, compatible avec une vie professionnelle

Mais le jeûne peut avoir des effets différents de ceux déjà évoqués. Sur la vie professionnelle notamment. Durant le ramadan, beaucoup se plaignent de maux de têtes et de troubles de la concentration. Même si le jeûne d'une journée est, d'après le Dr Serog, «parfaitement conciliable avec un travail. Mais une étude marocaine montre que dans les pays où l'on pratique le jeûne, la rentabilité du travailleur est diminuée d'environ 50 %». Oui, mais cette même étude révèle aussi que la majorité des musulmans vivent convenablement leur jeûne...

Attention cependant : il n'est pas conseillé quand on jeûne d'avoir une activité sportive prolongée. Un sport d'endurance impose à notre organisme un ravitaillement important en glucides... impossible lors d'un jeûne. Les risques d'une hypoglycémie ou d'un malaise sont alors sérieux.

Le ramadan serait donc compatible avec une vie normale ? Tout dépend de la santé de chacun. En fait, l'islam ne prescrit pas formellement le jeûne pour tout le monde.

L'imam Rachid Ouzani confirme que «dans le droit musulman, les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes ou qui allaitent ont une dispense. Car ils sont dans l'incapacité de jeûner». Une souplesse qui repose sur des décisions médicales strictes.

«La femme enceinte peut jeûner exceptionnellement pendant une journée. Mais cela est vivement déconseillé. Le fœtus est très sensible aux variations alimentaires. Et le manque de vitamines et de minéraux sont préjudiciables à son développement».

D'un point de vue médical, le jeûne prolongé est formellement interdit aux malades. Il est dangereux car il aggrave un éventuel déséquilibre métabolique.

Autrement dit, tous les déchets que le corps fabrique. Ainsi, les maladies chroniques, cardiovasculaires, rénales et hépatiques sont aggravées par le jeûne.

Le cas du diabète est particulier. C'est une pathologie difficile à équilibrer au quotidien. Toute l'année, le diabétique doit minutieusement doser son apport en glucides. Mais pendant le ramadan, le traitement est mis de côté. Conséquences : les risques d'hypoglycémie durant la journée et d'hyperglycémie durant la nuit deviennent importants.

Mais si vous décidez tout de même de jeûner, voici quelques conseils :

- Tout au long de la journée, surveillez bien votre glycémie ;
- Lors des repas, évitez les pâtisseries et les sucreries ;
- Si possible, alimentez-vous trois fois par jour ;
- Buvez de l'eau en évitant les boissons sucrées ;
- Et enfin, suivez les prescriptions de votre médecin !

Pour l'organisme, le jeûne représente toujours une épreuve. Mais il n'est pas dangereux pour la santé.





El-amana ou le dépôt

(1re partie)

L'Islam attend de son adepte qu'il ait une conscience vigilante pour préserver les droits de Dieu et ceux des hommes, et pour protéger les actions contre les méfaits de l'insouciance et de la négligence. C'est pourquoi il impose au musulman d'être intègre.

Or, l'amana aux yeux du législateur a une signification très large qui renvoie à des sens multiples qui relèvent tous du sentiment de responsabilité que l'individu ressent dans toute affaire qu'on lui confie et à sa conviction qu'il doit en répondre devant son Seigneur selon la modalité définie par le hadith suivant : «Chacun de vous est un berger et chacun de vous est responsable de son troupeau. Ainsi, l'imam est un berger responsable de son troupeau, l'homme est un berger dans sa famille, responsable de son troupeau, la femme dans le foyer de son époux est une bergère, responsable de son troupeau, le serviteur est un gardien des biens de son maître, responsable de ce qu'il garde.»

Ibn Omar, le rapporteur de ce hadith, ajoute : «J'ai entendu ces phrases de la bouche du **Prophète** et je crois qu'il a dit aussi : l'homme est un gardien des biens de son père, responsable de ce qu'il garde.»

(Rapporté par El-Boukhari).

Or, les gens du commun ne retiennent de l'amana que son sens le plus étroit et le dernier dans sa classification, à savoir le fait de garder les dépôts confiés, bien que la réalité de l'amana dans la religion de Dieu est plus grande et plus pesante.

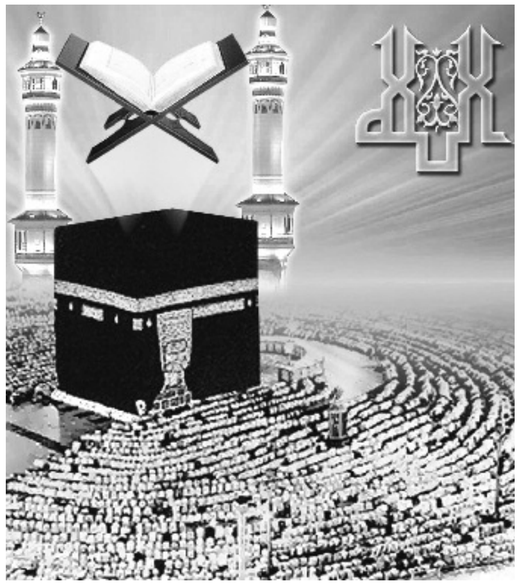
C'est une obligation que les musulmans se recommandent les uns aux autres de préserver et ils demandent le soutien de Dieu pour la sauvegarder. C'est tellement vrai que, lorsque le fidèle s'apprête à partir en voyage, son frère lui dit: «Je confie à Dieu ta foi, ta amana et tes actions ultimes.»

(Rapporté par El-Tirmidhi)

Anas rapporte ceci : «Chaque fois qu'il nous faisait un prône, l'Envoyé de Dieu disait toujours : "Point de foi pour celui qui n'a pas d'amana. Point de religion pour celui qui ne respecte pas son engagement".»

(Rapporté par Ahmed)

Comme le bonheur suprême consiste pour l'homme à se prémunir contre une vie malheureuse ici-bas et un mauvais retournement dans la vie future, l'Envoyé de Dieu a réuni dans son imploration de refuge auprès de Dieu contre ces deux états en disant : «Ô mon Dieu ! Je cherche refuge auprès de toi contre la faim, car c'est le pire compagnon, et je cherche refuge auprès de Toi contre la traîtrise, car c'est la pire des doublures.»



(Rapporté par Abou Daoud)

Parmi les sens de l'amana, il y a le fait de placer chaque chose à l'endroit qui lui convient et qu'elle mérite. Ainsi, on ne confie un poste qu'à celui qui mérite de l'assumer et on ne nomme à une fonction que l'homme dont la compétence l'élève à ce niveau.

«Celui qui nomme un homme à la tête d'un groupe en sachant qu'il y a dans ce groupe un homme qui satisfait mieux Dieu que le premier, aura trahi Dieu, son Envoyé et les croyants.» **(Rapporté par Al-Hakim)**

Du reste, la nation où l'amana n'existe pas est une nation dans laquelle le favoritisme affecte les intérêts généraux et fait fi des valeurs des fins des temps. En effet, un homme est venu interroger **l'Envoyé de Dieu en lui disant** : «Quand sonnera la dernière heure ?» Il lui répondit : «Quand l'amana ne sera plus respectée, attend l'arrivée de l'Heure.» L'homme dit : «Comment ne sera-t-elle plus respectée ?» Il lui répondit : «Quand les affaires seront confiées à ceux qui ne le méritent pas, attend l'arrivée de l'Heure.»

(Rapporté par El-Boukhari).

La signification de l'amana implique également que l'individu s'attache à accomplir parfaitement son devoir dans le travail qui lui est confié et à déployer toute son énergie pour le mener à bonne fin. L'amana consiste aussi en ce que l'homme n'exploite pas le poste où il a été nommé pour en tirer des bénéfices personnels ou pour ses proches.

L'Envoyé de Dieu dit : «Celui que nous nommons à un poste en lui fixant une rémunération, tout ce qu'il se procurera en dehors de cette rémunération sera une fraude.»

Dieu dit: «Quiconque fraude, viendra avec son péché le jour de la Résurrection. Chaque homme recevra alors le prix de ce qu'il aura accompli. Personne ne sera lésé.»

(Sourate 3, verset 161)

Quant à celui qui s'en tient dans sa fonction aux règles de Dieu et répugne à trahir le devoir qu'il assure, il est considéré auprès de Dieu comme un moudjahid qui s'active pour faire triompher la religion de Dieu et rehausser Sa parole. L'Envoyé de Dieu a dit : «Quand l'homme qui a assumé une charge publique agit avec équité dans ses rapports avec ses administrés, il ne cesse d'être comme le combattant dans le chemin de Dieu jusqu'à ce qu'il rentre chez lui.»

(Rapporté par El-Boukhari)

Du reste, l'Islam a beaucoup insisté sur la nécessité de s'abstenir de tout trafic d'influence et a montré beaucoup de fermeté dans le rejet des gains suspects.

'Adiy Ibn Omayra rapporte ceci : j'ai entendu **l'Envoyé de Dieu dire :**

«Chacun d'entre vous à qui nous confions une charge et qui nous cache depuis l'aiguille et plus, son acte constitue une fraude pour laquelle il répondra au jour de la Résurrection. Un homme noir parmi les Ansars présents se leva - comme si je le voyais maintenant - et dit : Ô Envoyé de Dieu ! Décharge-moi de ce que tu m'as confié ! Il lui dit : Qu'as-tu ? L'homme dit : Je t'ai entendu dire ceci et cela... Il dit : Et moi je le dis en ce moment : Celui à qui nous confions une charge doit apporter tout ce qu'il reçoit, qu'il s'agisse de petite ou de grande valeur. Ce qui lui est permis de prendre, qu'il le prenne, et ce qui lui est interdit de prendre, qu'il s'abstienne de le faire.»

(Rapporté par Mouslim)

On rapporte que le Prophète a confié à un homme de la tribu des Azd, appelé Ibn El-Lutbiyya la collecte de l'aumône légale.

A son retour à Médine, cet homme a dit : «Ceci est pour vous et ceci m'a été offert en cadeau». **L'Envoyé de Dieu** se leva alors et dit, après avoir loué Dieu : «Soit, je confie à un homme d'entre vous une charge parmi celles que Dieu m'a confiées et il vient dire : Ceci est pour vous et ceci est un cadeau qu'on m'a offert. Pourquoi ne reste-t-il pas dans la maison de son père et de sa mère pour que son cadeau vienne jusqu'à lui s'il était vraiment sincère ? Par Dieu ! Chacun de vous qui s'empare illégitimement de quelque chose répondra devant Dieu le jour de la Résurrection de ce qu'il a pris et je ne reconnaîtrai aucun d'entre vous qui rencontrera Dieu en ayant à sa charge un chameau mugissant, une vache beuglant ou une chèvre bêlant. Puis il a levé ses bras jusqu'à ce qu'on ait vu la blancheur de ses aisselles en disant : Ô mon Dieu! Ai-je transmis !»

(Rapporté par Mouslim)

(A suivre)

HADITH QOUDOUSSI



D'APRÈS MASRUQ : Nous avons interrogé Abdullah (Ibn Masud) au sujet de ce verset : «Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus.» (sourate 3, verset 169). Il dit : Nous avons posé la question et le Prophète a dit : Leurs âmes sont à l'intérieur d'oiseaux verts, dont les lanternes sont suspendues au Trône, parcourant librement le Paradis où qu'ils veuillent, puis s'abritant dans ces lanternes. Alors leur Seigneur pose Son regard sur eux et dit : Désirez-vous quoi que ce soit ? Ils dirent : Que pourrions-nous souhaiter quand nous évoluons librement dans le Paradis comme il nous plaît ? Et Il répéta trois fois la chose. Quand ils virent qu'ils ne cesseraient pas d'être [encore] interrogés, ils dirent : Ô Seigneur, nous aimerions que Tu places nos âmes dans nos corps afin que nous puissions combattre pour Ta cause une fois encore. Et quand Il vit qu'ils n'avaient plus besoin de rien, Il les laissa aller.»

(Rapporté par Mouslim, El-Tirmidhi, En-Nissai et Ibn Majah)

Rappel

Lorsqu'il arrive une chose désagréable ou que l'on est dépassé par les événements «Allah l'a prédestiné, et ce qu'Il a voulu, Il l'a fait.»



Hadith

«LORSQUE ALLAH aime un peuple, Il l'éprouve. Celui qui y consent recevra l'agrément et celui qui se révolte recevra le courroux.»

Le dévouement



Le dévouement signifie que nous aspirons, à travers nos paroles, nos actions, notre vie, notre mort, que ce soit ouvertement ou secrètement, à gagner la satisfaction et l'approbation du Tout Puissant. Il est également dit que le dévouement signifie effacer l'existence des créatures en ne voyant que le Créateur, Seul et Unique.

C'est aussi ne pas avoir besoin de témoin qui certifie notre abnégation, c'est-à-dire ne pas avoir besoin qu'on atteste de notre soumission durant la prière, de nos bonnes actions accomplies, ces dernières n'étant destinées qu'à Dieu. Aussi, notre témoin sera notre Créateur Seul. **Dieu dit :** C'est Lui qui a envoyé Son Prophète pour indiquer la bonne direction et instaurer la religion de la Vérité qu'Il fera prévaloir sur toute autre religion. Et Dieu suffit amplement pour en témoigner.

(sourate El-Feth, verset 28).

Le dévouement étant l'une des principales œuvres du cœur, il doit rester l'ultime motivation de toute action dans ce bas monde. L'abnégation ne se limite donc pas seulement aux pratiques cultuelles, elle doit envelopper également les moindres pratiques quotidiennes du croyant, lesquelles pratiques doivent être destinées à Dieu seul. Dieu dit dans

sourate El-Zoumour, verset 11

«Dis : "J'ai reçu ordre de vouer un culte exclusif à mon Seigneur"» Un homme a un jour demandé au Prophète (QSSSL) si une personne qui sort au djihad peut rechercher en même temps la récompense divine et la notoriété auprès des autres. Il répondit que cette dernière n'aura rien. L'homme lui répéta la question trois fois, la réponse du Messager de Dieu fut la même à chaque fois. Il ajouta que Dieu n'accepte de Sa créature que l'action dévouée qui lui est proprement destinée.

Nous pourrions, par ailleurs, nous interroger sur la différence de degré accordé à chacun. La réponse est tout simplement que le rang du croyant diffère selon le degré de dévouement de chacun d'entre nous. Le dévouement est un secret entre le croyant et le Seigneur. Djounaïd dit à ce propos : «Les anges n'en ont pas connaissance pour l'écrire ni Satan pour le corrompre.» Aussi, pour qu'elle soit acceptée, toute œuvre doit répondre à deux conditions :

- La première condition est qu'elle soit juste, c'est-à-dire qu'elle soit conforme aux principes de la sunna. Dieu dit dans

sourate La Caverne, verset 110

«Que celui qui espère donc rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes actions…»

- La deuxième condition est le dévouement que l'on constate dès lors que notre âme accomplit une œuvre avec amour et satisfaction. Dans le même verset, Dieu dit : «…et Lui voue son adoration sans jamais Lui associer personne !»

D'ailleurs, Satan lui-même ne peut influer sur les croyants dévoués. Dans les versets 79 à 83 de sourate Sad, Dieu dit : «Seigneur, demanda Satan, accorde-moi un sursis jusqu'au jour où ils seront ressuscités.» Dieu dit alors : «Tu es de ceux à qui un délai est accordé jusqu'au jour du terme fixé.»] - «Par Ta puissance, dit Satan, je les égarerai tous, à l'exception de ceux d'entre eux qui sont Tes serviteurs élus.»

Ainsi, plus votre degré de dévouement est élevé et votre relation à Dieu sincère et étroite, plus l'incapacité de Satan à vous tenter sera grande.

Pour connaître le degré de pureté de nos œuvres, nous devons nous interroger un peu plus souvent si, en accomplissant une bonne œuvre, nous attendions d'être remercié ou encore de révéler aux autres le degré de notre foi en Dieu ? C'est en répondant en toute sincérité à cette question que nous saurons peser le degré de notre loyauté et notre abnégation envers le Créateur. Il est vrai, le dévouement à Dieu est dur car il faut, comme il est dit dans sourate **El-Anâam, verset 162-163**, que notre dévouement soit destiné à Dieu Seul : «Dis encore : Ma prière et mes actes de dévotion, ma vie et mon trépas sont entièrement voués à mon Seigneur, le Maître de l'Univers, qui n'a point d'associé. Tel est l'ordre que j'ai reçu et auquel je suis le premier à me soumettre.»

Mais comment atteindre ce dévouement ? Et bien pour cela, il faut avant tout revoir ses intentions. Ainsi, il se peut qu'une action aussi petite soit-elle puisse être magnifiée grâce à l'intention comme il se peut également qu'une grande œuvre soit amoindrie par une intention fausse. Il serait opportun de conclure avant de sortir de chez soi un contrat avec soi-même en se prescrivant une intention pour toute chose.

Toutes les œuvres se rapportent à l'intention première du croyant, c'est pour cela que l'on doit à tout prix éviter d'être animé par le besoin d'être vu par les autres lorsqu'on accomplit nos actions.

La fausseté et l'hypocrisie sont des actes blâmables et ne peuvent mener qu'à la perte du musulman. Le Prophète fut interrogé un jour : «Ô Prophète, ta communauté se rendra-t-elle après ton départ coupable de polythéisme.» Il répondit : «Oui. Il est vrai qu'ils ne seront pas adorateurs du soleil, de la lune, de pierres ou idoles mais leurs actions seront empreintes d'hypocrisie et de fausseté car se voulant ostentatoires.»

Il y a différentes sortes d'hypocrisie : on peut ressentir ce sentiment de vouloir être vu par les autres naturellement ; cette fausseté est apparente et clair.

On peut également être animé d'un bon sentiment mais ressentir le besoin d'être vu à un moment donné lorsqu'on est en groupe. On peut même ressentir ce besoin en étant seul dans une pièce, ce qui est le cas le plus grave; ainsi, par exemple, en pleurant durant la prière, on aurait aimé que cela ce soit passé la veille alors qu'on était en groupe. Quelle fausseté empreint les actions, n'est-ce pas ?

Si l'essence de nos œuvres est destinée aux autres, c'est là de la pure hypocrisie, un grand danger et un ultime péché.

Chacun d'entre nous peut, à un moment donné, être animé de cette volonté de rendre ses œuvres ostentatoires pour en être félicités même si, au départ, un dévouement à Dieu Seul nous animait.

Néanmoins, il faut toujours se rappeler que Dieu est Miséricordieux et que quelques instants de dévouement et d'abnégation sincères peuvent effacer un grand péché.

Mais comment peut-on savoir si l'on est dévoué ou non ? Quelles en sont les preuves ? La première preuve du dévouement c'est de craindre continuellement d'avoir failli dans ses devoirs et donc d'avoir peur pour soi-même. Ainsi, il ne suffit pas d'accomplir de bonnes œuvres mais il faut que celles-ci soient acceptées par le Tout-Puissant. Dieu dit dans **sourate El-Maida, verset 27** : «Dieu n'accepte que de ceux qui Le craignent !»

Il faut donc avoir peur constamment de la fausseté et rechercher avidement le dévouement.

Tant que la personne est à la recherche de l'abnégation, celle-ci empreint ses actes mais si la personne n'y pense plus un mois durant c'est qu'elle commence à entrer dans le cercle vicieux et infernal de la fausseté. La deuxième preuve est de ne point attendre d'être complimenté par les autres et de ne point se mettre en colère contre ceux-ci s'ils ne louent pas nos œuvres. Car les éloges ne nous seront nullement bénéfiques, au contraire, elles risquent de faire naître en nous l'amour de la notoriété.

La troisième preuve est que l'on ne change point face à la perversion des autres. Sinon, cela voudrait dire que l'on obéit parce que les autres le font et non par engagement envers Dieu.

L'une des preuves du dévouement envers Dieu est faire de l'intention le centre de notre vie. Il faut également veiller à accomplir nos actes secrètement sauf si c'est pour donner l'exemple et être suivi dans la bonne voie. En conclusion, le dévouement est un sentiment qui vient du cœur lorsque le croyant veille à obéir à son Créateur et que son amour pour Dieu emplit son cœur.

A Méditer

La maison du menuisier

Un menuisier était arrivé à l'âge de la retraite. Il informa alors son employeur de son intention de quitter le monde de la construction afin de passer le reste de sa vie paisiblement avec son épouse. Son employeur fut très déçu de devoir laisser partir un si bon travailleur, et il lui demanda comme faveur personnelle de construire juste une toute dernière maison. Le menuisier accepta, mais cette fois, il était facile de s'apercevoir que son cœur n'était pas à l'ouvrage.

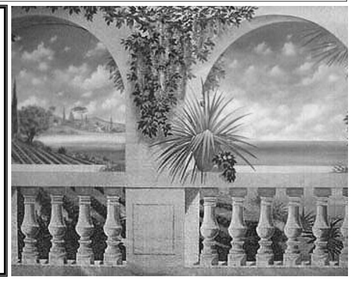
Il accomplit un travail médiocre et utilisa des matériaux de qualité inférieure.

Quand le menuisier eut terminé la maison, son employeur arriva et en fit l'inspection puis il présenta la clé de cette maison au menuisier en disant :

«Cette maison est la tienne, c'est mon cadeau pour toi.»

Le menuisier était si triste, quelle honte !

Si seulement il avait su qu'il construisait sa propre maison, il aurait tout fait si différemment.



Il en est de même pour nous, dans notre vie. Nous la construisons malheureusement trop souvent avec négligence et insouciance...

A un moment donné, avec étonnement, nous réalisons que nous devons vivre dans la maison que nous nous sommes construite. S'il nous était possible de recommencer, nous l'aurions fait différemment mais nous ne pouvons faire de retour en arrière.

Nous sommes les artisans de cette maison qu'est notre vie. Chaque jour, nous enfonçons un clou, plaçons une planche, érigeons un mur.

La vie est un projet de tous les instants. C'est par notre attitude et nos choix d'aujourd'hui que nous construisons la maison que nous allons habiter demain et pour le reste de notre vie... Alors pourquoi ne pas la construire avec sagesse ?

L'islam, la foi et l'excellence

OMAR A DIT : Un jour, nous étions assis en conférence chez l'Envoyé de Dieu, et voici que se présenta à nous un homme vêtu d'habits d'une blancheur resplendissante, et aux cheveux très noirs.

On ne pouvait distinguer sur lui une trace de voyage, alors que personne d'entre nous ne le connaissait. Il prit alors place, en face du Prophète - que le salut soit sur lui -, il plaça ses genoux contre les siens, posa les paumes de ses mains sur les cuisses de celui-ci, et lui dit :

- «Ô Mohammed, fais-moi connaître l'islam». L'Envoyé de Dieu dit alors :

- «L'islam consiste en ce que tu témoignes qu'il n'y a nulle divinité digne d'être adorée excepté Allah et que Mohammed est Son envoyé, à accomplir la prière rituelle, à verser la zakat (impôt rituel) et à accomplir le jeûne du ramadan, ainsi que le pèlerinage à la maison d'Allah si les conditions de voyage rendent la chose possible.»

Son interlocuteur lui répondit : «Tu as dit vrai», et nous de nous étonner, tant de sa question que de son approbation. Puis, il reprit : «Fais-moi connaître la foi».

Le Prophète répliqua :

«La foi consiste en ce que tu dois croire en Allah, à Ses anges, à Ses livres, à Ses prophètes, au jugement dernier. Tu dois croire encore à la prédestination touchant le bien et le mal.»

L'homme lui dit aussi : «Tu as dit vrai», et il reprit : «Fais-moi connaître la vertu», et le Prophète lui répondit : «La vertu consiste à adorer Dieu, comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit.»

L'homme lui dit encore : «Fais-moi connaître l'heure [du jugement dernier]», et le Prophète lui répondit : «Sur l'heure du jugement, l'interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne.»

A ce moment-là, l'homme lui dit: «Mais fais m'en connaître les signes précurseurs», et

le Prophète lui répondit : «Ce sera lorsque la servante engendrera sa maîtresse, lorsque tu verras les va-nu-pieds, ceux qui vont nus, les miséreux, les pâtres se faire élever des constructions de plus en plus hautes.»

Sur ce, l'homme partit. Je demeurai là longtemps, puis le Prophète dit : «Ô Omar, sais-tu qui m'a interrogé ?»

- «Non ! répondis-je, Allah et Son envoyé sont, en cette matière, plus savants.»

- «Cet homme-là était l'Archange Gabriel. Il vient de la sorte à vous pour vous enseigner votre religion.»

[Rapporté par Mouslim]

Le dernier sermon du prophète (I)

« Toute l'humanité descend d'Adam et Ève. Un Arabe n'est point supérieur à un non-Arabe, et un non-Arabe n'est point supérieur à un Arabe ; et les Blancs ne sont point supérieurs aux Noirs, de même que les Noirs ne sont point supérieurs aux Blancs. Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions. »

Paroles du Prophète (paix et bénédiction sur lui) lors de son dernier sermon.

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) est né à la Mecque, en Arabie Saoudite, aux environs de l'an 570 de notre ère. Il est un exemple à suivre pour toute l'humanité, car c'était un homme des plus remarquables et ce, dans tous les domaines d'activités. C'était un prophète, un dirigeant, un philosophe, un orateur, un soldat, un mari, un ami, un père, un neveu et un grand-père. C'était un homme d'amour, de patience, de courage, de sagesse, de générosité et d'intelligence, et il a inspiré des millions de personnes à travers le monde et à travers les siècles.

Dans le Coran, Dieu dit qu'il a été envoyé comme une miséricorde aux peuples du monde : **« Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers. »** (Coran 21:107)

Sa mission prophétique a débuté alors qu'il avait quarante ans, aux environs de l'an 610 de notre ère, et s'est poursuivie jusqu'en l'an 632. L'humanité, qui suivait alors la voie de l'ignorance, a été guidée sur la voie de la vertu par la grâce de Dieu.

Peu de temps avant sa mort, et alors qu'il faisait le pèlerinage (Hajj) à la Mecque, le prophète Mohammed a prononcé un sermon qui allait par la suite être connu sous le nom de « dernier sermon du prophète ». Ce dernier sermon n'était pas qu'un rappel destiné à ses fidèles, mais aussi un important avertissement. Il confirmait également la fin de sa mission prophétique.

L'année 10 de l'Hégire est considérée comme une des plus importantes pour trois raisons. Premièrement, c'est l'année où le Prophète a prononcé son dernier sermon au cours de son pèlerinage d'adieu, à la Mecque.

Deuxièmement, c'est l'année où de nombreuses délégations sont venues faire la paix avec les musulmans. Troisièmement, il s'agit de l'âge d'or de l'islam, où de nombreuses personnes se sont converties en acceptant le message que le Prophète avait prêché.

Le prophète a entrepris son pèlerinage d'adieu en l'an 10 de l'Hégire.

Ce pèlerinage est un des événements historiques les plus marquants pour les musulmans, car il s'agissait à la fois de son premier et de son dernier pèlerinage.

Le prophète Mohammed a prononcé son dernier sermon au cours du Hajj de l'an 632, au neuvième jour du mois de dhoul hijjah, qui est le douzième mois du calendrier lunaire. Il se tenait sur le mont Arafat, devant des milliers de musulmans.

Après avoir loué et remercié Dieu, pour son dernier sermon le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a déclaré *: « Ô peuple! Écoutez-moi attentivement, car je ne sais pas si, après cette année-ci, je serai encore parmi vous. Écoutez, donc, ce que je vous dis avec beaucoup d'attention et transmettez ce message à ceux qui ne pouvaient être présents parmi nous aujourd'hui.*

« Ô peuple! Tout comme vous considérez ce mois, ce jour, cette cité comme sacrés, considérez aussi la vie et les biens de chaque musulman comme sacrés. Retournez à leurs légitimes propriétaires les biens qui vous ont été confiés. Ne blessez personne afin que personne ne puisse vous blesser. Souvenez-vous qu'en vérité, vous rencontrerez votre Seigneur et qu'effectivement, Il vous demandera compte de vos actes.

Dieu vous a défendu de pratiquer l'usure [de prendre ou payer de l'intérêt], donc tout intérêt non-payé sera maintenant annulé. Votre capital, cependant, vous revient. Vous n'infligerez ni d'endurerez aucune injustice. Dieu a décidé de rendre l'intérêt illicite, et tout intérêt qui était dû à Abbas Ibn Abd'al Mouttalib sera maintenant annulé.

« Méfiez-vous de Satan, pour le salut de votre religion. Il a perdu tout espoir de ne pouvoir jamais vous amener à commettre les grands péchés ; attention, donc, à ne pas le suivre dans les péchés mineurs.

« Ô peuple! Il est vrai que vous avez certains droits à l'égard de vos femmes, mais elles aussi ont des droits sur vous. Souvenez-vous que c'est par la permission de Dieu que vous les avez prises pour épouses et que c'est Dieu qui vous les a confiées.

Si elles respectent vos droits, alors à elles appartient le droit d'être nourries et habillées convenablement. Traitez donc bien vos femmes et soyez gentils envers elles, car elles sont vos partenaires et elles sont dévouées envers vous. Il est de votre droit qu'elles ne se lient pas d'amitié avec des gens que vous n'approuvez pas, et qu'elles ne commettent jamais l'adultère.

(A suivre)

L'Arrêt et la Prédestination (II)

CEPENDANT, nous exposons les versets coraniques suivants comme preuves supplémentaires de ce qui est avancé (Passage tiré du livre de M. al-Ghazâlî, *La Foi du Musulman*.) :

Allah - exalté soit-il - dit : **« Dis : « La Vérité est là, émanant de votre Seigneur. Y croira qui voudra et la reniera qui voudra. »** Sourate 18, « La caverne », verset 29

Allah - exalté soit-il - dit aussi : **« Dis : Ô Hommes ! Très certainement la Vérité vous est parvenue de votre Seigneur. Quiconque en suit la voie le fera pour son bien ; celui qui en dévie se perdra lui-même. Je ne puis, quant à moi, répondre de vos actions ! »** Sourate 10, « Jonas », verset 108

Si l'homme n'était pas libre, on ne lui aurait pas fait assumer le choix de la bonne ou de la mauvaise voie. S'il ne disposait pas d'une volonté indépendante, ce qu'Allah - exalté soit-il - a dit « Dis : la vérité est là, émanant de votre Seigneur. Y croira qui voudra et la reniera qui voudra. ». Nous avons donc une volonté et nous ne sommes nullement contraints.

Allah - exalté soit-il - a fait descendre le Livre (le Coran), et a ordonné aux gens de suivre ses prescriptions et d'éviter ses interdits. Pour cela, Il a assigné une juste rétribution, dans ce monde et dans l'autre, à ceux qui ont obéi et à ceux qui ont désobéi.

Il a de même envoyé Son Messager pour appeler les gens à Son Livre et à Sa religion. Il lui a ordonné, ainsi qu'aux croyants au Message, de supporter avec patience les exactions des mécréants. Il leur a ensuite ordonné de les combattre pour s'être rebellés contre Allah et à cause des souffrances qu'ils infligeaient aux croyants. Si l'homme était telle une plume flottant dans l'air que le vent déplace comme il veut sans qu'elle soit mue par la moindre volonté, il n'aurait pas été nécessaire de révéler un Livre ou d'envoyer un Messager. Ni la récompense, ni la sanction n'auraient de sens ! Car la liberté, la volonté et le libre arbitre feraient défaut dès le départ ! Tout cela ne serait qu'amusement et futilité absurde. Or, la futilité est une chose impossible de la part d'Allah - exalté soit-il -. Allah - exalté soit-il - a créé l'univers et ce qu'il contient. Il l'a soumis à des règles, des lois et des systèmes qui le régissent. Il a établi la loi de la causalité, c'est-à-dire le rapport de cause à effet. Or, l'homme fait partie de ce monde et est soumis à cette loi, aussi bien dans ce qui le concerne des affaires de ce monde que dans celles de l'autre.

Allah - exalté soit-il - a dit **« Telle fut de tout temps la Loi d'Allah, les Lois d'Allah demeureront immuables. »** Sourate 48, « La victoire », verset 23

(Suite et fin)

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 19 - L'AIDE D'ALLAH ET SA PROTECTION. (II)

Abd Allah ibn Abbâs (que Dieu l'agrée) a dit : J'étais [un jour] derrière le Prophète (paix et bénédiction sur lui) et il me dit :

« Ô jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes. Garde Dieu, Dieu te gardera. Garde Dieu, tu le trouveras devant toi. Quand tu as une demande à adresser, adresse-la à Dieu. Quand tu cherches de l'aide, demande-le à Dieu. Sache le, si la communauté se réunissait pour t'être utile, f ses membres | ne te seraient utiles que par quelque chose que Dieu aurait écrit en ta faveur. Et s'ils se réunissaient pour te causer dommage, ils ne te causeraient dommage que par quelque chose que Dieu aurait écrit à ton encontre, les calâmes fussent-ils relevés et les feuillets secs».

Selon une version autre que celle rapportée par at-Tirmidhî, il y a ceci : « Garde Dieu, tu Le trouveras devant toi. Connais Dieu dans les moments d'aisance, Il te connaîtra dans les moments de détresse. Sache que rien de ce qui doit te manquer ne saurait t'atteindre et rien de ce qui doit t'atteindre ne saurait te manquer. Sache que le secours vient après la patience, la délivrance suit la détresse et le mésaise de plus d'aise s'accompagne ».

La première version est authentique : c'est un Hadîth rapporté par al-Tirmidhî (n° 2635), Ahmad (1/393), (1/307), al Hâkim (3/541-542), Ibn as-Sunnî dans Amal a lyawm wa-l-layla, al Baghawî dans Sharh as-sunna (2/123), al Ajurrî dans Ash-shari'a (198-190), ash-Shajrî dans Al amâl (2/194-19$), Ibn al Jawzî dans Zâd al masîr (8/292), al Muttaqî dans Al kanz (5691, 43435), Abu Na'îm dans Al hilya (1/314).

La deuxième version est d'une faible autorité canonique -da'if- : c'est une tradition rapportée para Hâkim (3/542), al-Tabrânî dans Al kabîr (/1/178-223). Al 'Uqaylî dans Ad-du'afâ (3/1437). Al Bayhaqî dans Al adâb (1073). Al-Tabrânî dans Ad-du'â (41). Dans sa chaîne - isnad- il y a Îsâ ibn Muhammd al Qurashî, Abu Hâtim dit de lui qu'il n'a pas une forte autorité canonique.

Leçons tirées de ce hadith

- La bonté et la bienveillance avec laquelle le Prophète (paix et bénédiction sur lui) traite celui qui est plus jeune que lui, «jeune homme, dit-il à Ibn 'Abbâs, je vais t'enseigner quelques préceptes ».
- Il convient à celui qui veut dire des paroles de grande importance de faire une introduction qui attire l'attention de l'interlocuteur. Avant d'entamer ses enseignements, le Prophète - (paix et bénédiction sur lui) - a dit : « jeune homme, je vais t'enseigner quelques préceptes ».
- Celui qui garde Dieu, Dieu le gardera (nous l'avions déjà expliqué dans notre précédente édition).
- Celui qui néglige Dieu - c'est-à-dire qu'il néglige la religion de Dieu -, Dieu le négligera et ne le regardera pas, Il a dit - Exalté est-Il - : { Ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Dieu ; II les a fait oublier eux-mêmes : ce sont eux les scélérats }
- Celui qui garde Dieu -Puissant et Majestueux-, II le guidera et l'orientera vers ce qui est bien. Et de la garde de Dieu à son égard s'ensuit nécessairement sa protection du mal, le Prophète a en effet dit : « Garde Dieu, tu le trouveras devant toi » (dans l'autre version : « tu le trouveras en face de toi »)
- Quand l'homme a besoin d'aide, qu'il le demande à Dieu, mais il n'y a pas d'empêchement à ce qu'il demande à quelqu'un d'autre que Dieu de l'aider dans ce qu'il est capable de faire, conformément à ce qu'a dit le Prophète (paix et bénédiction sur lui) : «Tu aides quelqu'un à s'installer sur sa monture ou à la charger et voilà pour toi une aumône». C'est un passage d'un Hadîth rapporté par al-Bukhârî (n° 2989), Muslim (1009).
- Les membres de la communauté ne peuvent pas apporter un avantage à quelqu'un sauf si Dieu l'a écrit pour lui, ils ne peuvent pas, non plus, faire du mal à quelqu'un sauf si Dieu l'a écrit à son encontre.
- A l'homme d'avoir l'espoir en Dieu et de ne pas se tourner vers les créatures, car les créatures ne peuvent lui valoir ni dommage ni avantage.
- Toute chose est écrite et déjà décidée. Il a été rapporté de façon certaine que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit que Dieu a décrété les destinées des créatures avant de créer les cieux et la terre de cinquante mille ans.
- Dans l'autre version, on tire comme leçon que l'homme qui connaît Dieu par ses actes d'obéissance quand il jouissait de la bonne santé et de l'aisance, Dieu le connaîtra quand il se trouve dans la détresse, ainsi Il se montrera bienveillant à son égard, l'aidera et dissipera le mal dont il souffre.
- Si Dieu a écrit qu'une chose arrivera à quelqu'un, elle ne le manquera pas. S'il n'a pas écrit cette chose pour lui, elle ne l'atteindra jamais.
- L'annonce de la grande bonne nouvelle aux patients et que l'assistance divine est liée à la patience.
- L'annonce de la deuxième grande bonne nouvelle à savoir que la délivrance et la dissipation de l'étroitesse sont liées à l'état de détresse, quand la détresse s'accentue chez l'homme, ceci annonce l'approche de la délivrance.
- L'annonce de la troisième grande bonne nouvelle : quand le mésaise touche l'homme, qu'il attende alors l'approche de l'aise, le Très-Haut a dit : { Assurément le mésaise de plus d'aise s'accompagne, le mésaise de plus d'aise s'accompagne }. Désormais, quand tes affaires se compliquent, réfugie-toi auprès de Dieu - Puissant et Majestueux - en attendant qu'il te donne une issue et en étant convaincu de Sa promesse.

Tajine croquettes au poulet



Ingredients:

- 6 escalopes de poulet ou 6 cuisses de poulet.
- 1 oignon émincé.
- 1 poignée de pois chiche tremper la veille dans de l'eau.
- sel et poivre.
- quelques pistils de safran.
- 1 bâtonnet de cannelle.
- 6 à 8portions de vache qui rit.
- 150g de riz cuit à l'eau.
- persil.
- 2 oeufs.
- chapelure.

Préparation:

- Dans une marmite mettre les escalopes avec 2 cas d'huile et faire revenir ajouter l'oignon émincé salez et poivrez, et puis ajouter les pistils de safran et le bâtonnet cannelle et les pois-chiche et couvrir d'eau et laissez cuire.
- Après la cuisson des escalopes prélever 4 escalopes de poulet passez-les au hachoir avec du persil et puis rajoute le bol de riz cuit et les portions de vache qui rit et hachez une 2ème fois salez et poivrez ainsi vous obtiendrez une farce collante façonnez des croquettes passer-les dans les oeufs battus et puis la chapelure et faire frire dans de l'huile , entre temps laissez votre sauce épaissir a petit feu et puis servir vos croquettes dans un Tagine versez par dessus la sauce et les pois-chiche. et présenter-les avec un pain maison

Pain au lait



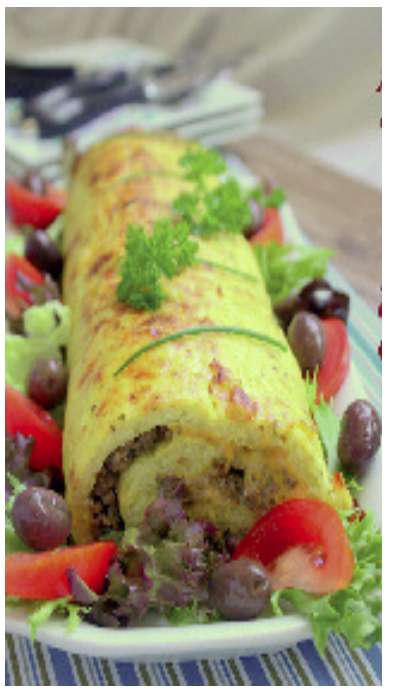
Ingrédients :

- 500 G de farine
- 15 g de levure ou 7a 8 g de levure de boulanger sèche
- 50 g de sucre
- 10 g de sel
- 250 g de lait
- 2 oeufs
- 125 g de beurre

Préparation

- commencer a préparer un levain avec 125 g de farine prélever de la quantité levure délayer avec un peu d'eau et laisser doubler de volume dans la cuve du robot ou si vous en posséder pas vous pouvez le préparer a la main
- disposer le reste de la farine le sucre , le sel, les oeufs et ajouter progressivement le lait en pétrissant le tout jusqu'a ce que la pâte lisse qui ce décolle des parois
- a ce moment la incorporer le beurre et continuer a pétrir jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et brillante
- former une boule couvrir de film alimentaire et laisser reposer jusqu'a ce que la pâte double de volume
- rabattre la pâte couvrir de nouveau avec un film alimentaire et mettre au frigo pendant tout une nuit (bien sur vous pouvez la réaliser le jour même en prenant soin de laisser la pâte bien reposer le plus longtemps possible)
- le lendemain rapprendre la pâte détailler en morceaux de 40 g et façonner des petits pains les disposer sur une plaque allant au four recouvert de papier sulfurisé
- laisser reposer 1 h de temps a peu pres tout dépend de la chaleur de votre pièce
- dorer les avec un oeufs battu mélanger a un peu de lait , saupoudrer de sucre et enfourner a 200° un four préalablement chauffer

Roulé de pomme de terre à la viande hachée



Ingrédients

- 3 pommes de terre de bonnes tailles
- ½ oignon
- 2 petites échalotes
- Quatre triangles de fromage
- 4 œufs
- 1 c a soupe de crème sure (sinon crème fraiche et un filet de jus de citron)
- persil
- ½ cube de knorr poulet
- Sel, poivre, noix de muscade
- fromage spécial sandwich ou burger
- viande hachée cuite dans un peu d'huile assaisonnée de sel, ail, poivre noir et persil hachée

Préparation

- Râpez les pommes de terre nettoyées et épluchées
- Hachez finement les oignons et le persil
- Mélangez tout ces ingrédients, avec les œufs fouettées, le fromage émietté et la crème sure
- Assaisonnez au sel, poivre noir, noix de muscade et le demi cube de knorr
- Étalez le mélange uniformément, dans un moule allant au four chemisé d'une feuille de papier cuisson
- Cuire dans un four préchauffé à 190 degrés C pendant presque 30 minutes

Pendant ce temps préparez la viande hachée

- Retirez le plateau du four, placez les formages spécial sandwich pour couvrir toute la surface
- Ajoutez par dessus la viande hachée
- Roulez immédiatement à l'aide du papier de cuisson puis remettre au four pour que ça prenne une jolie couleur pour 5 a 7 minutes
- Laissez refroidir un peu avant de découper et déguster

Kefta aux pommes de terre



Ingrédients

- 4 pommes de terre
- 1/2 botte de persil plat
- 100g de thon
- 2 oeufs
- 1 c. à soupe de harissa
- 1 pincée de sel et de poivre

Préparation

- Epluchez les pommes de terre et les faire cuire dans l'eau bouillante. Une fois cuites, les écraser à l'aide d'une fourchette. Les réserver.
- Epluchez l'oignon et émincez-le puis le faire revenir.
- Hachez finement le persil. Puis mélangez ce dernier avec la purée de pomme de terre, le thon et les oignons. Ajoutez ensuite les oeufs, le sel et le poivre et la harissa. Malaxez la composition.
- Faites chauffez de l'huile dans une poêle, puis à l'aide d'une cuillère composez des keftas. Laissez cuire les keftas jusqu'à ce qu'elles dorent.

Flan au chocolat



les ingrédients:

- 50 g de lait
- 120 g de crème fleurette
- 120 g de chocolat à 60%
- 12 g de beurre
- 2 petits oeufs

methode de preparation:

- Préchauffez le four à 100°C.
- Concassez le chocolat dans un cul de poule.
- Dans une casserole, faites bouillir le lait, le beurre et le crème.
- Versez ce mélange sur le chocolat. Mélangez délicatement en veillant à ne pas faire de bulles.
- Battez légèrement les oeufs, puis ajoutez les à la préparation.
- Versez ce mélange dans des ramequins.
- laissez cuire dans un bain marie pendant 15 minutes

BOUQALA DU JOUR

Ghrest yasmina fi wast eddar ou 3roukha skenbir ou wraqha zenjar , Yemma ya yemma zinne 3achk eljarou el3aynine yethadrou , Ou elqalb cha3l fih ennar.

UNE BÉNÉVOLE DE 75 ANS «VIRÉE» CAR ELLE NE SAIT PAS UTILISER UN ORDINATEUR



JANE BROOKS est « effondrée ». Depuis 29 ans, la bénévole offrait ses services pour le Dove House Hospice de Cottingham, dans la ville de Hull au Royaume-Uni. Un matin, la grand-mère de 75 ans reçoit une lettre des ressources humaines. On lui indique que l'établissement n'a plus besoin d'elle, rapportent plusieurs médias britanniques. « Je tiens à vous remercier pour l'aide que vous nous avez apportée pendant ces années. Je vous souhaite le meilleur pour le futur », est-il écrit.

Quelques jours plus tôt, l'hospice annonçait à Jane Brooks qu'elle allait devoir travailler sur un ordinateur et une caisse électronique dans la boutique. La septuagénaire avait alors fait part de ses préoccupations face à ces nouvelles technologies. « Je suis effondrée. Je ne suis pas à l'aise avec les technologies. Je n'ai même pas de téléphone portable », explique-t-elle. « Je leur ai dit que je pouvais faire autre chose, comme nettoyer les articles qui arrivent, et les mettre en rayons, ce que j'avais fait par le passé ».

Trois autres personnes ont-elles aussi été mises sur la touche par l'établissement. « Nous sommes très en colère à propos de ce qui est arrivé, en particulier pour Jane. C'est vraiment terrible », témoigne Beryl Forrester, 77 ans.

LA MAIRIE REFUSE SON MARIAGE POUR UN TRAIT D'UNION DANS SON PRÉNOM



L'HISTOIRE paraît surréaliste. La mairie d'Issy-les-Moulineaux (Hauts de Seine) refuse de reconnaître le mariage de Jean-Marie. La raison ? Un malheureux trait d'union manque dans son prénom.

« A 52 ans, qu'on vienne m'ennuyer pour un tiret dans mon prénom… tout cela est ridicule », s'agace-t-il dans les colonnes du Parisien ce samedi.

Le 20 juin dernier, l'amoureux se remarie à Rouen, en Seine-Maritime. Il est prié de faire inscrire son nouvel état civil dans son acte de naissance à Issy-les-Moulineaux. Mais au bout de quelques jours, c'est la mauvaise surprise. On l'informe que la mairie refuse de procéder à la mise à jour car sur son acte de naissance, un tiret a été oublié entre Jean et Marie. A leurs yeux, Jean est son premier prénom et Marie le second. Le mariage ne peut être validé.

« J'ai fait des passeports, des cartes d'identité, y compris à Issy-les-Moulineaux. Je me suis déjà marié une première fois, puis j'ai divorcé… Mais je n'ai jamais eu de problème », s'étonne-t-il au quotidien francilien.

Son père tente de se déplacer avec l'acte de famille. En vain. La mairie ne veut rien entendre. « C'est un peu comme si on remettait en cause mon identité, qu'on me disait que le prénom que j'ai depuis 52 ans est usurpé ». Jean-Marie doit désormais se tourner vers la justice car seul le procureur de la République peut répondre à sa demande.

Il vole des bonbons, sa mère lui fait balayer le parking du supermarché



UN JEUNE ADOLESCENT a été pris la main dans le sac dans un supermarché de Bar-le-Duc (Meuse), il y a quelques jours, rapporte l'Est republicain. L'adolescent tentait de dérober des bonbons entreposés dans les rayons.

Le jeune garçon a été pris sur le fait par des vigiles. La direction du magasin lui a réclamé le numéro de son domicile afin de prévenir les parents. La mère est venue récupérer son fils au supermarché. Sans oublier de lui concocter une punition pour le moins originale.

Jeudi matin, les employés du supermarché découvrent avec surprise le chapardeur, balais en main, en train de nettoyer le parking de l'établissement. Un coup de balais, ordonné par la mère, pour lui passer l'envie de recommencer.

Le saviez-vous

LA CUISSON PAR MICRO-ONDES A ÉTÉ DÉCOUVERTE ACCIDENTELLEMENT !



Le four à micro-ondes est devenu une nécessité dans notre vie quotidienne, mais la plupart d'entre vous ne savent pas que le fonctionnement de cet appareil astucieux a été découvert par pur hasard.

Au cours de la seconde guerre mondiale, les britanniques ont inventé le magnétron, un dispositif qui permet la transformation de l'énergie cinétique en énergie électromagnétique sous forme de micro-ondes. Cette nouvelle technologie a fourni un signal plus fort que celui de la radio d'où l'amélioration de la capacité des radars à détecter les avions ennemis.

Les États-Unis ont voulu s'approprier cette technologie afin de la produire et de la perfectionner dans le but de l'exploiter. Et c'est l'entreprise Raytheon qui a eu le privilège d'étudier et de construire ce dispositif.

En 1945, au cours des recherches sur le magnétron, un des ingénieurs de Raytheon du nom de Percy Spencer a été surpris par la fonte d'une barre de chocolat qui se trouve dans la poche de sa blouse alors qu'il était en train de travailler sur un magnétron en activité. Il s'est donc aperçu du potentiel des micro-ondes pour la préparation de la nourriture. Après plusieurs expériences et après avoir breveter cette méthode de cuisson, Raytheon a commercialisé le premier four à micro-ondes en 1953 mesurant 1m80 et pesant 340 kg pour un prix de 3500 dollars.

Une épidémie de salmonellose touche les Américains, ils embrasseraient trop leurs poules



Les Américains seraient-ils trop proches de leurs volailles ? Une grosse épidémie de salmonellose s'est déclarée dans le pays, révèle le site américain Vox, repéré par Slate. 181 personnes ont été infectées dans 40 Etats différents, 33 personnes ont été hospitalisées.

L'infection bactériologique touche généralement des consommateurs n'ayant pas assez cuit leur viande ou leurs œufs. Mais cette fois, les victimes ont pu être contaminées par les câlins et autres baisers qu'elles procurent à leurs poussins, poulets, canards et canetons.

« 86 % des 95 personnes malades que nous avons interviewées ont dit avoir eu des contacts avec des volailles vivantes une semaine avant le début de leur maladie.

Beaucoup ont raconté avoir amené les volailles chez eux, d'autres ont dit qu'ils avaient embrassé ou fait des câlins à ces volailles. Ce genre de comportement augmente le risque d'une infection à la salmonellose », explique le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, cité par Vox. Chaque année, la salmonellose tue environ 450 personnes aux États-Unis.

Le mystère du dauphin rose : enquête sur un animal étonnant

Des détectives sont partis sur la piste du dauphin rose d'Amazonie, le boto, un animal étrange et rare. Leur enquête les a emmenés autour du monde, pour rassembler les pièces d'un puzzle planétaire et vieux de plusieurs millions d'années, compliqué par la dérive des continents. L'histoire se termine bien sûr le long du fleuve Amazone et ressemble à un film. D'ailleurs, c'en est un... mais tout est vrai dans Le mystère du dauphin rose, un documentaire de French Connection, en partenariat avec Futura-Sciences, et prochainement diffusé sur France 5, le 11 juillet, dans l'émission L'empire des sciences. Son auteur, Nicolas Bazeille, nous raconte.

Que fait-il là ce dauphin à la teinte rosée appelé Inia geoffrensis, dans les rivières du bassin de l'Amazonie, si loin de l'océan où sont nés les cétacés ? On connaît d'autres dauphins ou marsouins d'eau douce, en Asie ou en Amérique, bien sûr, mais leur histoire est mal connue. Comment et pourquoi des mammifères adaptés à la vie marine se sont-ils faufilés dans les eaux douces, peu profondes et constamment embrumées par les sédiments ?



« Nous avons voulu comprendre l'origine de cet animal », témoigne Nicolas Bazeille, auteur du documentaire Le mystère du dauphin rose, réalisé par Éric Ellena pour French Connection Films, à qui l'on doit Pérou, Planète extrême. Il raconte cette longue enquête qui commence à Bruxelles par la rencontre avec le paléontologue Olivier Lambert puis se poursuit à Amsterdam, où l'on étudie les environnements du passé, et en Caroline du Nord, où des chercheurs travaillent sur les restes d'un cétacé vieux de dix millions d'années.

C'est une étonnante histoire planétaire qui se dévoile et qui témoigne de la manière dont la vie évolue. « Vers dix millions d'années avant le présent, plusieurs espèces de cétacés ont investi les eaux douces, rapporte Nicolas Bazeille. Mais elles ne sont pas particulièrement apparentées : chacune s'est adaptée à sa manière. Et la plus vieille d'entre elles, c'est le dauphin rose d'Amazonie, qui semble apparue vers -25 millions d'années. »

« Le dauphin rose a vu naître l'Amazone... »

Pourquoi avoir fait cela ? La réponse vient des paléobiologistes et paléoécologues. Moins impressionnants que les os de dinosaures, leurs sujets de travail sont des restes microscopiques de pollens, de coquilles d'animaux ou de débris végétaux. Grâce à ces indices ténus, ils peuvent reconstituer un environnement et expliquent par exemple qu'il y a dix millions d'années, avant l'érection des Andes, existait une vaste mer intérieure là où se trouvent aujourd'hui le Venezuela et la Colombie.

« L'eau était peu profonde, saumâtre et les côtes étaient bordées de mangroves. C'était un milieu très riche, où les cétacés pouvaient facilement trouver des proies, et plusieurs espèces se sont adaptées à ce milieu. » La naissance de la cordillère des Andes non loin de la côte de l'actuel océan Pacifique a isolé cette mer, qui s'est fermée. Le dauphin rose était déjà là, bien installé, et a survécu à la transformation de cette vaste région qui a vu s'ériger une chaîne de hautes montagnes faisant couler vers l'est d'immenses quantités d'eau douce. « Le dauphin rose a vu naître l'Amazone… »

Le dauphin rose a traversé les âges

Ne s'adapte pas qui veut à cet habitat si différent de l'océan. Pour y vivre, il faut chasser dans des espaces restreints, au milieu d'eaux turbides où la visibilité est souvent presque nulle. Le dauphin rose dispose d'ailleurs d'un système d'écholocalisation perfectionné. Peut-être aussi la compétition avec les autres espèces de cétacés a-t-elle joué. « Il n'est pas très rapide, nageant bien moins vite que ses cousins de l'océan, apparus plus tard. Son corps n'est pas très fuselé, il est même un peu grassouillet, mais il est souple et agile, ce qui est utile dans une rivière. Peut-être le dauphin rose, en compétition avec d'autres cétacés, plus rapides, plus efficaces, a-t-il trouvé là un refuge. Finalement, la morphologie du dauphin rose s'est très peu modifiée au fil du temps, depuis l'océan jusque dans les cours d'eau. Je sais que les paléontologues n'aiment pas l'expression "fossile vivant", mais elle convient bien à cette espèce. Elle a traversé les âges ! »

Le bassin amazonien, foisonnant d'une vie luxuriante lui est encore favorable aujourd'hui, et le documentaire nous montre le boto chez lui, observé par les scientifiques et mieux protégé ces dernières années. « Les pêcheurs de poissons-chats utilisaient sa viande comme appât. Et les barrages ont fractionné son territoire. Mais les mesures de protection ont l'air de fonctionner. »

Question / Réponse

LE TABAC RÉDUIT-IL LE STRESS ?



Bon nombre de fumeurs affirment que le tabac les apaise et permet de réduire leur stress. C'est en fait tout le contraire. Leur erreur viendrait d'une confusion entre les signes du stress et… les symptômes du sevrage. Comment est-ce possible ?

Les effets immédiats de la cigarette

Le tabac en fait, est un facteur de stress. En allumant une cigarette, les fumeurs provoquent une légère augmentation de leur tension artérielle, un rétrécissement de leurs artères et une accélération de leur fréquence cardiaque. Tout le contraire, donc, d'un état paisible. Ce sentiment qu'ont les fumeurs, d'une réduction de leur nervosité, provient de la confusion qu'ils opèrent entre le « stress » et les « symptômes de sevrage ».

Cigarette : arrêt du manque, pas du stress

Chez les gros fumeurs, le manque et l'envie de prendre une nouvelle cigarette surviennent généralement moins d'une heure après la précédente. Plus ils attendent, plus les manifestations de manque (nervosité, irritation, problèmes de concentration) se font ressentir. Le « miracle » (très relatif), est qu'ils disparaissent en quelques secondes dès lors qu'une nouvelle cigarette est allumée. Ce sentiment de plénitude retrouvé n'est donc rien d'autre qu'une disparition des symptômes de sevrage. Enfin, ce lien entre le stress et le tabac participe d'une « croyance anticipatoire » : les fumeurs lorsqu'ils sont contraints de ne pas fumer, se persuadent que la prochaine cigarette leur fera du bien.

Antioxydants et oméga-3 seraient bons pour la rétine

DE NOMBREUX compléments alimentaires enrichis en antioxydants et en acides gras oméga-3 sont vantés, ici et là, pour leurs bienfaits sur la rétine, notamment pour prévenir une éventuelle dégénérescence. Des chercheurs de l'Inserm ont vérifié un effet bénéfique chez le rat d'une association des deux, mais à haute dose.

« Des études relatent des bénéfices, pas toujours très clairs d'ailleurs, de composants isolés : certaines vitamines, les oméga-3… Mais aucune évaluation médicale n'est effectuée lors de la mise sur le marché d'un mélange de ces molécules, explique Isabelle Ranchon-Cole, responsable de ce projet à l'Inserm (unité 1107 Inserm/Université d'Auvergne, laboratoire de Biophysique neurosensorielle, Clermont-Ferrand). Nous avons voulu tester la capacité réelle de l'un de ces produits à protéger la rétine dans un contexte de dégénérescence induite par la lumière. »



Dans ce but, durant une semaine, les chercheurs ont enrichi l'alimentation de rats à l'aide d'un complément nutritionnel contenant des antioxydants, de l'huile de poisson riche en acides gras oméga-3 et des oligoéléments. Un second groupe d'animaux, a reçu quant à lui de l'eau à la place du complément. Après la semaine de supplémentation, certains animaux ont été exposés à une lumière cyclique (12 h de lumière puis 12 h de nuit) de forte intensité. Cette exposition déclenche normalement chez eux une dégénérescence de la rétine. À noter que les rats vivaient jusque-là dans un milieu faiblement éclairé.

Comme ils le relatent dans l'article publié dans la revue Plos One, les chercheurs ont alors constaté que cette simple semaine a suffi pour entraîner, entre autres, une modification de la composition lipidique des rétines, sans altération de la structure, et de leur fonction globale.

De plus, « ce complément nutritionnel a permis de protéger les rétines de la dégénérescence induite par la lumière, alors que ce phénomène délétère était flagrant chez les animaux contrôles », continue Isabelle Ranchon-Cole.

Seul bémol, « les doses quotidiennes utilisées dans cette étude étaient proportionnellement supérieures à celles consommées par l'Homme et la durée du traitement plus courte. Par conséquent, il serait intéressant d'évaluer l'effet de doses moins importantes administrées plus longtemps », précise la chercheuse.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

ANNIVERSAIRE

Jour après jour et l'année fait son tour, 365 jours que la rempli le foyer de joie et de bonheur toi notre petit princesse

Sabrina Farah LASSOULI
En soufflant ta première bougie.
ton PAPA et ta MAMAN ainsi la famille LASSOULI et DELKHATIR te souhaitent un joyeux anniversaire et que dieu te garde près de nous à tout jamais.



A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

Anniversaire

Notre cher et adorable '' Rouidjel''

Adan Rayan Kouidri



a soufflé sa deuxième bougie Allah Ibarek dans une ambiance très festive et conviviale auprès de tous ceux et celles qui le chérissent. Sa maman, et son papa qui l'aiment plus que tout au monde autant que sa sœur, auxquels se joint son tonton Zinou lui souhaitent une longue et heureuse vie de bonheur de santé et beaucoup de réussite dans tout ce qu'il voudra entreprendre. Laakouba lekhtana inchallah ya Adan Rayan.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة تنظيم العدد
مكتب الجمعيات والانتخابات
ارقام : 137 [illegible] ج 20151

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

منحا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم اليوم 2015/07/01 استلام محضر الجلسة المؤرخة في 20156/06/11 تحت رقم : 137 المتعلق بتغيير هيئة الهيئة التنفيذية لجمعية المطبة الصغرى.

لجمعية تلاقية للنساء الماكثات بالبيت بولاية بجاية

المنضمة تحت رقم : 120 المؤرخ في : 20 1:29:04

المنعمة ـ : الرابطة الولائية للنساء الماكثات بالبيت بمقتضى القانون بجاية

يتراسها السيد (ة) : مرزوق لويزة

[illegible] المؤرخ في 2015/06/11

31- مرزوق لويزة : رئيس

32- مسلي كهينة : أمين المال

33- [illegible] : أمين الخزن

34- سعايني نفيسة : عضو

35- عمرو سهيلة : عضو

وباقي يجب تقديم تعديلات الأعضاء وفقا لأحكام المادة 8 من القرار 32 من القانون المتعلق بذلك.



INDEPENDANT

DOCTE

AN AUTRE

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

TELEX

LA BANQUE MONDIALE PRÉDIT UNE FLAMBÉE DE MORTALITÉ MATERNELLE APRÈS EBOLA DANS TROIS PAYS AFRICAINS FRAPPÉS PAR L'ÉPIDÉMIE

UN RAPPORT de la Banque mondiale publié estime que la perte de personnels de santé tués par le virus Ebola va causer une flambée de mortalité maternelle lors de grossesses et d'accouchement dans les trois pays africains frappés par l'épidémie.
Au total, 4.022 femmes risquent de mourir chaque année en Guinée, Liberia et Sierra Leone, exclusivement du fait de "l'héritage" de l'épidémie d'Ebola qui a tué plus de 11.000 personnes dont de nombreux médecins et infirmières, affirme la BM.
"La perte de personnels de santé liée à Ebola pourrait porter la mortalité maternelle à des taux qui n'ont plus été vus dans ces pays depuis 15 à 20 ans", a précisé Markus Goldstein, l'un des auteurs de ce rapport publié dans le journal scientifique "The Lancet".
La mortalité des femmes lors de grossesses ou d'accouchements pourrait augmenter de 111% au Liberia, de 74% en Sierra Leone et de 38% en Guinée même si ces pays étaient "déclarés débarrassés d'Ebola", assure la BM.
Le rapport détaille comment les personnels de santé ont été proportionnellement les principales victimes de l'épidémie qui a déferlé récemment dans ces trois pays d'Afrique de l'ouest et vient de faire sa réapparition au Liberia.
Dans ce dernier pays, l'épidémie a ainsi tué 0,1% de la population globale mais 8% de ses médecins et infirmières.
"Ebola a affaibli des systèmes de santé déjà très fragiles dans ces pays", a relevé David Evans, un autre auteur du rapport qui appelle la communauté à "un investissement urgent" pour faire face à la situation.
Au total, 240 infirmières et docteurs devraient "immédiatement" être recrutés dans ces trois pays, selon la Banque mondiale qui appelle à un recrutement bien plus massif dans les années à venir.
Début avril, Guinée, Liberia et Sierra Leone avaient demandé un "plan Marshall" de huit milliards de dollars pour relancer leurs économies et éradiquer la maladie.

112 PERSONNES MISES EN QUARANTAINE EN PHILIPPINES

LE GOUVERNEMENT philippin a mis en quarantaine une centaine de personnes ayant eu des contacts avec un étranger de 36 ans infecté par le virus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS), a annoncé le ministère philippin de la Santé.
Le porte-parole du ministère Lyndon Lee Suy a indiqué que 112 personnes avaient été placées en quarantaine par l'unité de surveillance épidémiologique régionale pour une période de 14 jours.
L'étranger qui a contracté le virus pourrait bientôt sortir de l'hôpital, a-t-il ajouté.
Ce patient est le deuxième cas d'infection par le virus du MERS aux Philippines après le diagnostic d'une infirmière philippine revenue d'Arabie saoudite en février dernier.

La télémédecine au cœur de la coopération entre l'EHU d'Oran et l'hôpital de Bechar

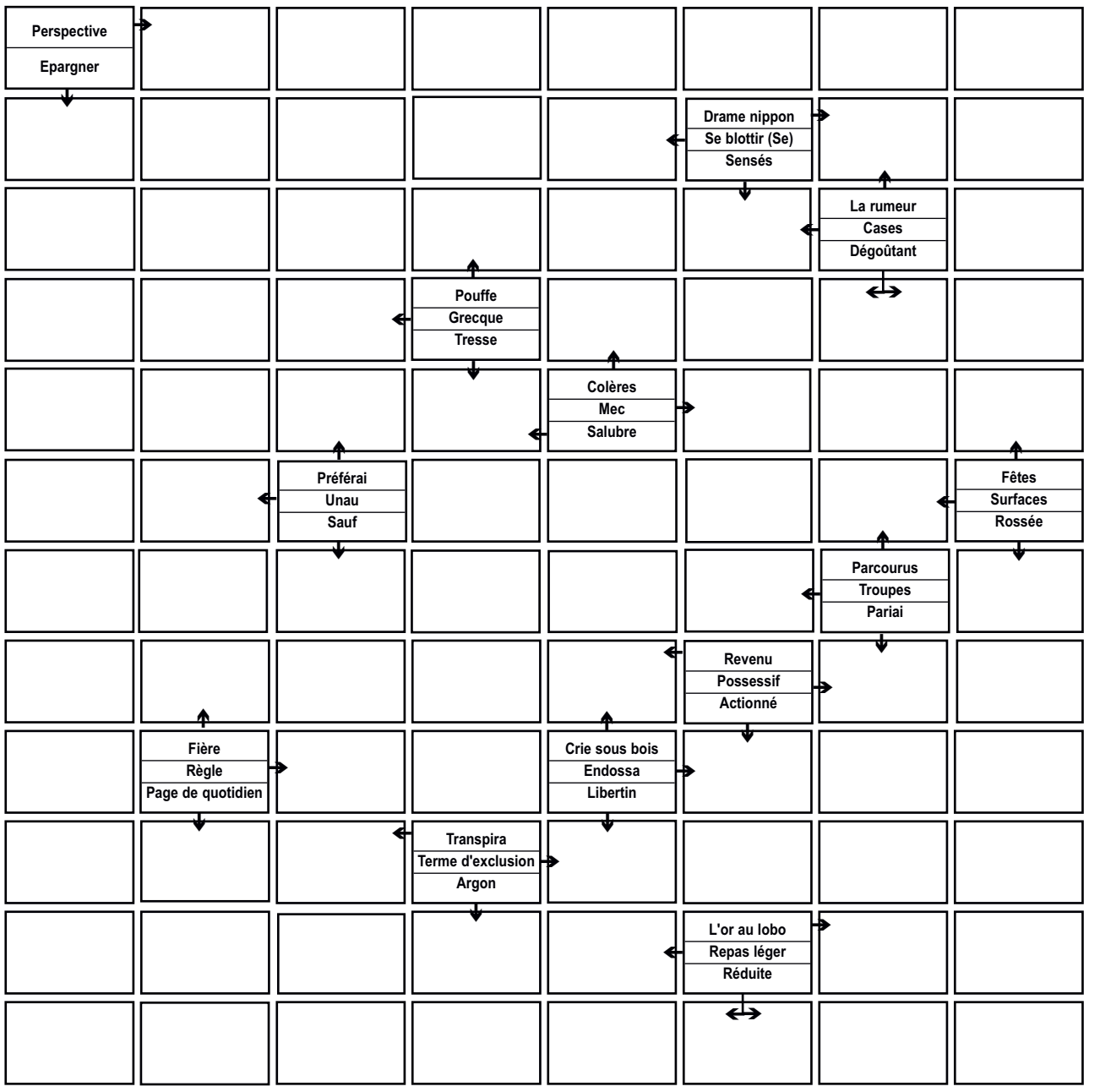


LA TÉLÉMÉDECINE, nouveau concept de pointe, vient d'être adopté entre l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran et l'hôpital de Bechar dans le cadre de conventions de jumelage, a-t-on appris de la chargée de la communication de cette structure sanitaire. L'objectif majeur de cette action reste l'échange d'avis médicaux ainsi que l'assistance en moyens et en compétences à l'ensemble des services de l'hôpital de Bechar, a-t-on indiqué. Cette initiative consiste, selon la même source, à établir la communication entre des équipes médicales pluridisciplinaires des deux établissements via des appareils de télécommunication adéquats, afin d'apporter un soutien et un appui aux médecins exerçant à Bechar, en étudiant les dossiers médicaux des patients, dont les diagnostics sont difficiles à effectuer. Ce concept assure aussi une formation ouverte au personnel médical de l'hôpital de Bechar éprouvant le besoin d'améliorer leur savoir-faire, chacun dans sa spécialité.
Ce nouveau procédé d'entraide médicale est mis en exergue depuis la signature des conventions du jumelage entre les hôpitaux du Sud et ceux de l'Ouest, a-t-on souligné.
D'autre part, divers services de l'EHU d'Oran, dont les services de pneumologie et de cardiologie ont répondu présents pour toute demande d'avis de la part des équipes de Bechar. Des séances de travail sont programmées plusieurs fois par semaine, a-t-on ajouté de même source.

Le paludisme au centre d'une conférence sur le financement du développement international à Addis Abeba

LA NOUVELLE Stratégie technique mondiale contre le paludisme a été au centre de la troisième conférence internationale sur le financement du développement international.
Selon un communiqué de l'ONU, les dirigeants mondiaux examineront lors de la cette Conférence la nouvelle Stratégie technique mondiale contre le paludisme 2016-2030 validée par l'Assemblée mondiale de la Santé et "Action et Investissement pour vaincre le paludisme" 2016-2030 (AIM), pour un monde sans paludisme du Partenariat Roll Back Malaria.
Ces deux documents offrent à la fois une assistance technique et un cadre d'action et d'investissement pour atteindre les objectifs ambitieux d'élimination du paludisme énoncés dans les prochains Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Cette nouvelle vision globale sera officiellement lancée lors d'un événement spécial sur le financement du paludisme convoqué par le Premier ministre éthiopien Hailemariam Dessalegn. Conjointement, les deux documents présentent les stratégies techniques nécessaires pour réduire encore le fardeau du paludisme, tout en déterminant le niveau des investissements et actions collectives nécessaires pour atteindre les cibles 2030 de réduction de 90% de l'incidence et des décès liés au paludisme û comparé à 2015 û et d'élimination de la maladie dans 35 pays additionnels.
Grâce aux progrès de la lutte contre le paludisme atteints depuis l'an 2000, la mortalité due au paludisme a baisée de 58 % et plus de 6,2 millions de décès dus au paludisme ont été évités entre 2001 et 2015. Cependant, le paludisme demeure une cause et conséquence majeure de la pauvreté et de l'inégalité dans le monde entier. La maladie freine le développement économique, compromet la sécurité alimentaire empêche les enfants d'aller à l'école, et entrave la capacité des systèmes nationaux à répondre efficacement aux menaces à la sécurité sanitaire, d'après le communiqué de l'ONU.
Lors de l'annonce de cette nouvelle vision globale, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a déclaré : "Atteindre les objectifs internationaux de lutte contre le paludisme de 2030 permettra non seulement de sauver des millions de vies, mais également de réduire la pauvreté et de créer des sociétés plus équitables regroupant des personnes en meilleure santé. Garantir une réduction et une élimination continue du paludisme produira des bénfices pour des communautés entières, les entreprises, l'agriculture, les systèmes de santé et les familles".
"Investir pour atteindre les nouvelles cibles 2030 de lutte contre le paludisme, permettra dÆéviter presque 3 milliards de cas de contamination et de sauver plus de 10 millions de vies. Si nous pouvons atteindre ces cibles, le monde pourrait générer un montant stupéfiant de 4.000 milliards de dollars US de production économique additionnelle sur la période 2016-2030", a indiqué de son côté, Dr. Fatoumata Nafo-Traoré, Directeur exécutif du Partenariat Roll Back Malaria. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à 214 millions le nombre de personnes atteintes de paludisme en 2015, parmi lesquelles 472.000 en sont mortes dont une majorité dÆenfants africains de moins de cinq ans.

Mots fléchés n° 1217



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1216

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

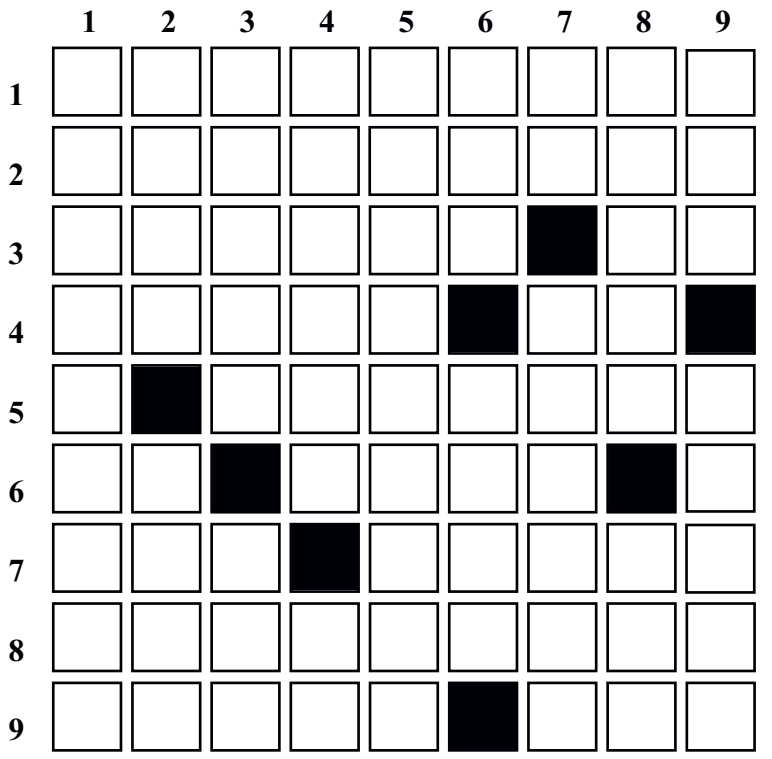
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1217



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1216

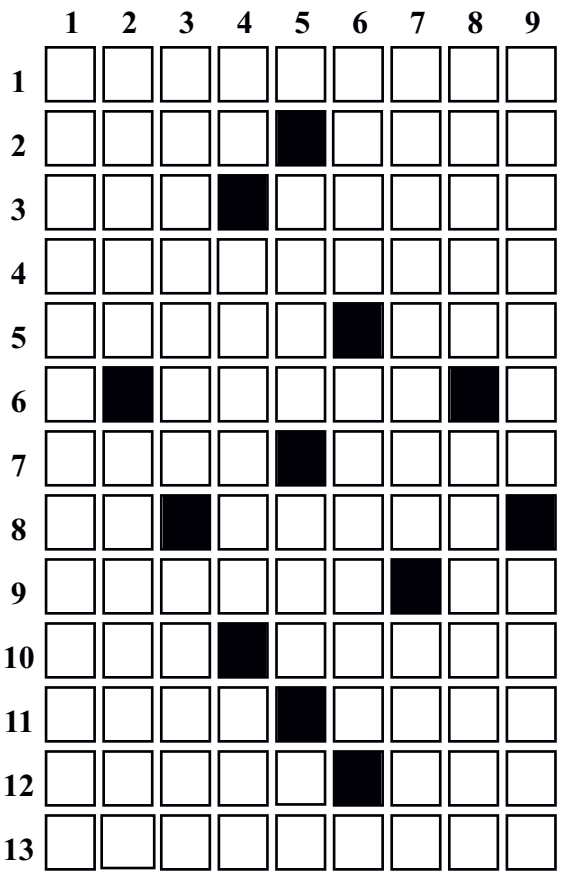
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1217



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1216

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

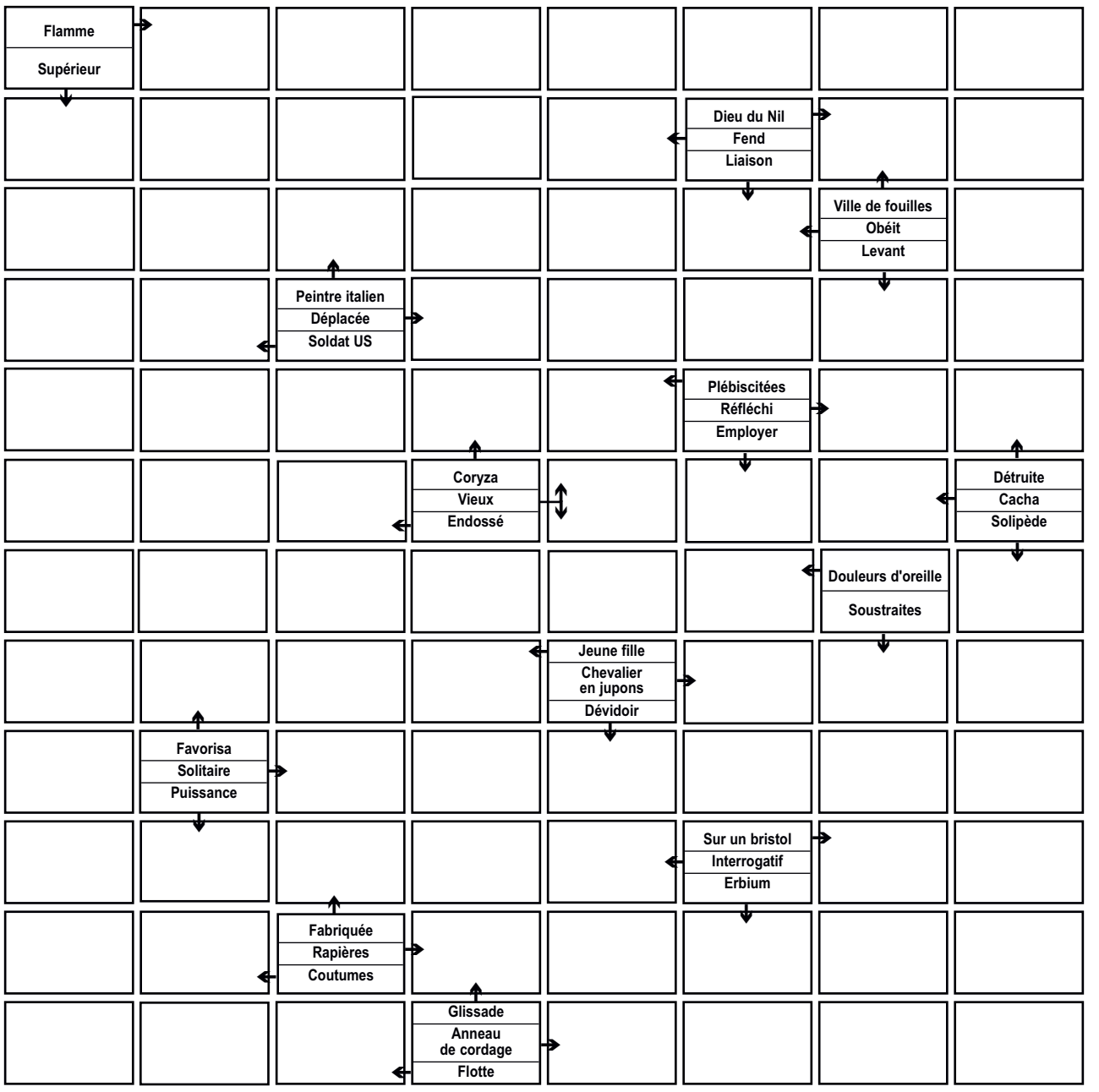
	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



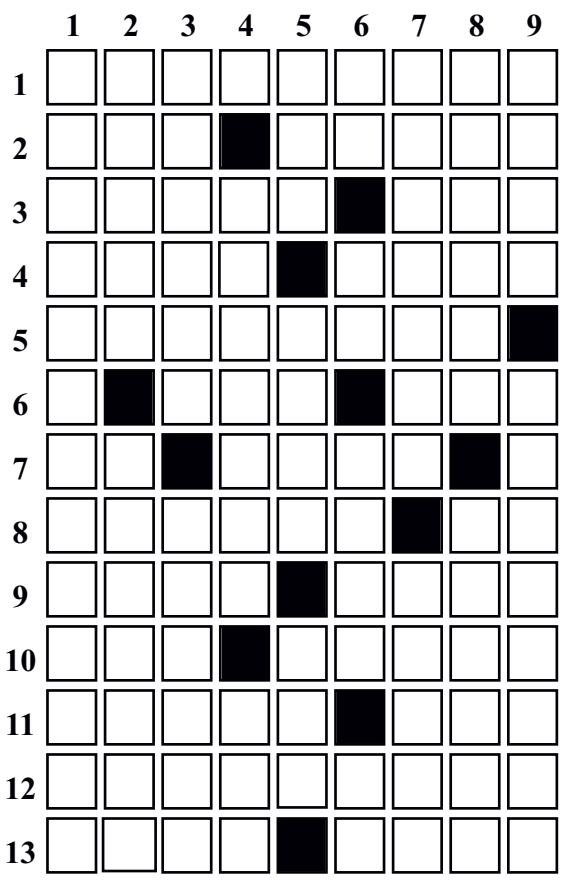
SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1207



Mots croisés 9/13 n° 1207



HORIZONTALEMENT

1. Reproduites sur papier - 2. Venue au monde - Boit avidement - 3. Fis un choix - Père de lente - 4. Sou, radis - Genre musical - 5. Transports - 6. Stable - Accessoire de Golf - 7. Réfléchi - Moitié de canard - 8. Trace - Première note - 9. Huileux - Souhait - 10. Chevalier ambigu - Capituler - 11. Atterri sur un astre - Existe vraiment - 12. Amas diffus - 13. Extrêmement - Aurochs.

VERTICALEMENT

1. Rigoriste - 2. Téléostéen - Inscrire dans un parti - 3. Mis en couleurs - Fleuve européen - 4. Calmés - Déshabillés - 5. Pronom personnel - Bruit de branche cassée - Il orne la paupière - 6. Possessif - Chemises brunes - Masse dure - Epinglé - 7. Emmène - Fumet - 8. S'adopte parfaitement - Héra, par exemple - 9. Comme un ermite - Diminués.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1206

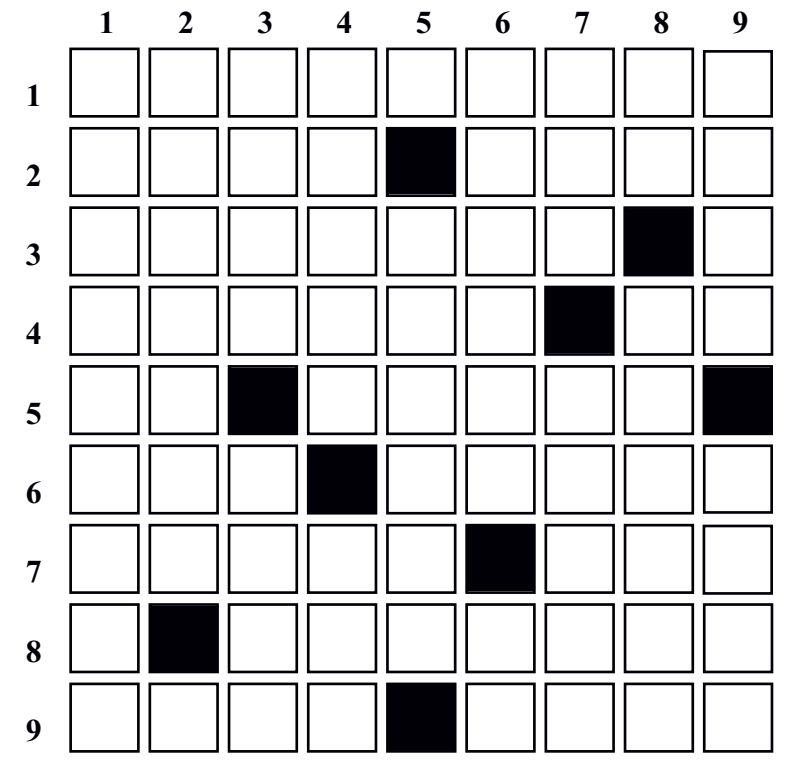
Horizontalement

OBSTRUER
PROIE - XI
PAIRES - M
OVE - RAPE
ROSSA - AS
TU - USER -
UREE - VIE
NEVES - EN
I - ASILES
TAS - RA - I
ERES - VAL
- TENTERA

Verticalement

OPPORTUNITE -
BRAVOURE - ART
SOIES - EVASEE
TIR - SUEES - SN
REERAS - SIR - T
U - SA - EV - LAVE
EX - PARIEE - AR
RIMES - ENSILA

Mots croisés 9/9 n° 1207



HORIZONTALEMENT

1. Renouvellement d'expérience - 2. Gardien de but - Embellit - 3. Retombée dans l'hérésie - 4. Pour percer le cuir - Démonstratif - 5. C'est-à-dire - Bondit - 6. Catégorique - Se développa - 7. Fabuliste grec - Pomme - 8. Transmission - 9. Epreuve - Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Alimentent les volatiles - 2. Contenus d'un ustensile de cuisine - 3. Oiseau échassier Imitations -- 4. Empressements - Explosion - 5. Droits d'autoroute - 6 - Riche - Possessif - 7. Dans la poche d'un Danois - Convoi - 8. Le premier d'une série - Congé - 9. Ecuyer - Le premier venu.

SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

PETRIRONS
ETIER - ROI
CERTAIN - T
TSAR - RACE
O - DODU - AS
RUE - ONAN -
ASSIS - INO
LU - DALLER
ESSAIE - SE

VERTICALEMENT

PECTORALE
ETES - USUS
TIRADES - S
RETRO - IDA
IRA - DOSAI
R - IRUN - LE
ORNA - AIL -
NO - CANNES
SITES - ORE

SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

RENTABLES
ETIRER - LI
V - DERIDER
EN - VESUVE
NOTE - ERE -
DUO - RECUL
INNEE - IRA
COGNER - SI
AU - FLOP - S
T - ROSSEES
ETAU - ETRE
URTICAIRE
RIS - FUTES

VERTICALEMENT

REVENDICATEUR
ET - NOUNOU -
TRI
NID - TONG -
RATS
TREVE - ENFOUI
- AERE - REELS -
CF
BRISEE -
ROSEAU
L - DURCI -
PETIT
ELEVEURS -
ERRE
SIRE - LAISSEES

SODUKU 136

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1	9				3		2	
	8			4	9	7	6	
		3		6			1	
	3		9					2
9		2		1		3		
		8			7	4		
	6		8			8		5
8					5		4	1
3			2	9		6		



SOLUTIONS

8	4	6	9	5	3	2	7	1
9	1	5	2	7	4	6	8	3
2	3	7	1	6	8	4	9	5
6	8	1	3	4	9	5	2	7
7	2	9	8	1	5	3	6	4
4	5	3	7	2	6	9	1	8
1	9	2	5	3	7	8	4	6
5	7	4	6	8	2	1	3	9
3	6	8	4	9	1	7	5	6

AIBA PRO BOXING-CYCLE 1(2ÈRE JOURNÉE) :

Victoire par TKO de Bouloudinats

LE BOXEUR algérien Chouaib Bouloudinats (91kg) a battu l'Ukrainien Roman Golovashchenko par KO, lors du combat de la deuxième journée du cycle 1 de l'AIBA pro boxing, samedi soir à Milan (Italie). Le pugiliste algérien a su surclasser son adversaire du jour, en gagnant par TKO au début de 5e round de ce combat de classement de huit rounds. Cette victoire a permis à Bouloudinats de se classer à la 3e position de sa catégorie de poids dans l'APB. L'autre représentant algérien dans cette compétition, Mohamed Flissi (52 kg) affrontera également dans un combat de classement, le Français Redouane Asloum le 18 juillet à Sofia (Bulgarie). De son côté, Abdelhafid Benchabla (81 kg), de retour à la compétition après une année d'absence en raison d'un accident de voiture, croisera les gants face l'Ouzbek Oybek Mamazulunov, le 30 juillet, dans l'optique d'améliorer son classement mondial. Quant à Chadi Abdelkader, il affrontera le N.1 de la catégorie (64 kg), l'Allemand Artem Harutyunyan le 30 juillet en Allemagne. Une victoire face à son prochain adversaire lui permettra de valider son billet qualificatif aux prochains jeux Olympiques 2016, à Rio de Janeiro, au Brésil et deviendra ainsi le challenger officiel pour le titre mondial APB.

ELIMINATOIRES CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-23 (PRÉPARATION) :

L'Algérie s'incline face au Sénégal (1-2)

LA SÉLECTION algérienne olympique de football s'est inclinée face à son homologue sénégalais (2-1) samedi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match amical comptant pour ses préparatifs pour le dernier tour qualificatif au championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U-23). Cette deuxième rencontre est venue boucler un regroupement entamé samedi 4 juillet au Centre technique national de la Fédération algérienne de football à Sidi Moussa (Alger). L'équipe nationale olympique affrontera la Sierra Leone au 3e et dernier tour. Le match aller aura lieu le 19 juillet à 20h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida, tandis que la rencontre retour est prévue le 25 juillet 2015 à 20h00, également au stade Tchaker de Blida en raison du virus Ebola qui frappe la Sierra Leone. La phase finale du championnat d'Afrique des Nations des U-23 se déroulera du 5 au 19 décembre prochain au Sénégal. Les trois premiers représenteront le continent aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

TENNIS - WIMBLEDON 2015:

Williams remporte son 21e grand chelem

L'AMÉRICAINE Serena Williams a décroché hier son sixième titre à Wimbledon, le 21e en Grand Chelem, en dominant en finale l'Espagnole Garbine Muguruza, 20e, en deux sets (6-4, 6-4). La N°1 mondiale, n'est plus qu'à une marche du record de titres majeurs de l'Allemande Steffi Graf (22) dans l'ère moderne et peut réaliser le Grand Chelem sur une année calendaire si elle s'impose à l'US Open en septembre. A 33 ans, la cadette des sœurs Williams disputait sa 25e finale dans un grand tournoi. Elle a donc un taux de réussite hallucinant de 84%.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE GR B (2E JOURNÉE)
MCE EULMA 0 - ES SÉTIF 1

Quand l'expérience dit son dernier mot

Le grand derby inédit disputé dans la soirée du samedi au stade Messaoud-Zeggar, devant un public record, s'est achevé en faveur du champion africain en titre grâce à l'unique but de Belaaliri, réalisé dans les derniers moments de la partie.



Un but qui fait effet assommoir pour les milliers d'inconditionnels des Rouge et Vert permet, en revanche, aux camarades de Mourad Delhoum d'entrevoir la suite du parcours sous de bons auspices. Il convient de rappeler que les Eulmis, tout comme les Sétifiens, étaient appelés à se racheter à l'occasion de ce deuxième match de poule de la Ligue des champions d'Afrique, et ce après s'être inclinés respectivement devant El-Merreikh (Soudan) et l'USM Alger. Ainsi, devant une équipe sétifienne qui ne s'est pourtant exprimée que rarement sur le plan offensif en première mi-temps, les camarades de l'excellent Derrardja ont certes eu la mainmise sur le jeu, mais stérilement. Force est de reconnaître, en effet, que l'équipe locale, qui a dominé son vis-à-vis, notamment en milieu de terrain, aurait pu tuer le match en première mi-temps, au regard du nombre d'occasions offertes à l'excellent Chenihi et consorts.

D'ailleurs, le onze rentrant de l'ESS en a étonné plus d'un en comptant pas moins de quatre nouveaux éléments, en l'occurrence Chenine, Nemdil, Hachi et Baouz, engagés dans cet important rendez-vous africain. Cette métamorphose, due aussi au départ des Gasmi, Ze Ondo, Boukria, Lagraa, Demmou, Mellouli et Akram Djahnit, a influé sur le rendement du groupe et a démontré que l'équipe manquait encore de cohésion. De retour des vestiaires, les Sétifiens montrèrent un meilleur visage et le jeu devint plus animé avec, en prime, de nombreuses actions de part et d'autre. Les Sétifiens ont dû cependant user jusqu'au bout de leur expérience pour parvenir à faire la différence grâce à cette concrétisation survenue à un moment fatidique de la partie. Cette victoire permet à l'équipe de rester au contact de la formation soudanaise d'El-Merreikh, à la 2e place du groupe B de la Champions League. Elle donne, par contre, un sérieux coup au moral des Eulmis, qui compromettent certainement ainsi beaucoup plus leurs chances de se qualifier au dernier carré. Il convient de rappeler aussi que les Vert et Rouge ne pourront plus compter sur les services des talentueux Brahim Chenihi et Walid Derrardja, qui ont décidé d'aller monnayer leur talent, respectivement au Club Africain (Tunisie) et à la formation Al-Hadjer (Arabie Saoudite). On apprend, par ailleurs, que la prochaine confrontation des Sétifiens contre El-Merreikh au stade du 08-Mai 45 sera marquée par deux absences de taille. Il s'agit du gardien Khedaïria et de l'attaquant Belameiri, suspendus pour cumul de cartons.

Dj. Gherib

KHEIREDDINE MADOUI, COACH DE L'ESS :

«Nous avons fait confiance aux nouveaux joueurs»

«**CE FUT** un match très difficile mais nous l'avons géré intelligemment. Nous avons laissé l'adversaire prendre l'initiative tout en exerçant la pression sur le porteur du ballon. Je crois que nous avons fait jeu égal en créant, comme notre vis-à-vis, plusieurs occasions devant le but. Je suis satisfait du rendement de mon équipe dans cette rude mission et devant cet adversaire redoutable. Il convient de souligner que nous avons, contrairement au match de l'USMA, fait confiance à cinq nouveaux joueurs dont certains éléments (Hachi et Chenine) jouent pour la première fois une joute africaine».

CHERIF HADJAR, COACH DU MCEE :

«C'est une défaite amère»

«**POUR RÉSUMER** la physionomie de ce match, je dirai tout simplement : une équipe joue et l'autre gagne ! Notre formation a dominé littéralement son adversaire. La chance ne nous a pas souri, contrairement à l'Entente, qui a réussi à marquer, sur une balle arrêtée, aux dernières secondes de la partie. Mon équipe a fourni une belle prestation sur le terrain, il manquait seulement de l'efficacité devant le but. Par conséquent, je ne peux m'empêcher de dire que c'est là une défaite amère».

USMA : Adel Amrouche et Ignacio Martinez pressentis à la barre technique

LES RESPONSABLES du club cher aux Usmistes de la capitale après avoir échoué dans leur tentatives d'enrôler l'entraîneur Belge, Georges Leekens, sont appelés à redoubler d'efforts pour trouver chaussure à leur pied. Le désormais ex-sélectionneur national de la Tunisie n'entraînera pas l'USM Alger, selon une sources très crédible auprès du club de Soustara. Le Belge qui devait commencer une nouvelle aventure en Algérie avec les Rouge et Noir de la capitale juste après le match de champions league africaine contre El-Merreikh du Soudan vendredi dernier pour le compte de la seconde journée dans le groupe B a fini par tourner le dos aux Usmistes malgré un terrain d'entente trouvé entre les deux parties ,au préalable. Le technicien belge qui a déjà exercé en Algérie en tant que sélectionneur des Verts en 2003 a quitté son dernier poste de sélectionneur avec les Aigles de Carthage pour des raisons sécuritaires. Il a fui la Tunisie à cause notamment des attentats contre le musée de Bardo et un complexe touristique à Sousse. Ainsi, l'espoir des Usmistes de voir un entraîneur de renom prendre en charge la barre technique de leur équipe reste encore en suspens. Cela dit et dans l'entourage du club usmiste, On laisse entendre que les responsables du club ne ménagent aucun effort et ratissent large dans leur prospection pour engager un entraîneur dans les plus brefs délais. Deux noms sont déjà annoncés cà et là dans les milieux des Rouge et Noir, à savoir, l'Algérien Adel Amrouche et l'Espagnol Juan Ignacio Martínez. Pour rappel, Adel Amrouche a exercé en Afrique où il a pris en mains plusieurs clubs et sélections nationales du continent. Il est actuellement établi en Belgique et la direction de l'USMA souhaiterait l'engager compte tenu de sa grande expérience .Le deuxième entraîneur contacté par l'USMA, c'est l'Espagnol Juan Ignacio Martínez lequel exerce en Espagne où il a entraîné plusieurs clubs. Actuellement, la direction du club continue à faire confiance au trio Hamdi-Hadj Adlane-Meftah, d'autant que ce dernier a réalisé un excellent parcours en alignant deux victoires en deux matches en Ligue des champions africaine. L'USMA occupe actuellement la première place de son groupe avec 6 points, à la faveur de sa victoire contre El Merreikh du Soudan (1-0), vendredi soir. Auparavant, l'USMA était allée battre à Sétif le champion d'Afrique en titre : l'ESS.

S. S.


SCÈNES de ménages
حياتي
مع
الدار
إتصالات الجزائر
أحلى رمضان على
زايد

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5221 - LUNDI 26 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	32°	15°
Oran	32°	14°
Constantine	30°	16°
Ouargla	40°	16°

Télévision

الجزائرية

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

21H15 : HNA FI HNA
Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...
1h30 : EL 3AHD



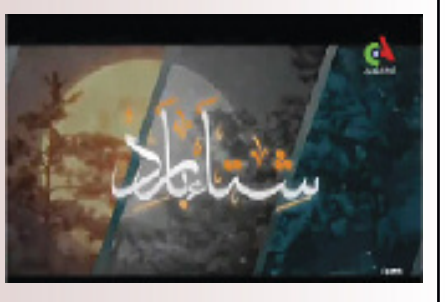
ENTV



13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19H50 : SERIE KI NISSA KI RIDJAL
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée aas rouhak
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h00 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h10 : emission lamat ramdhan
23h30 : Emission: Qassaid wa fawaid
00h30 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

A3 Algérie

13h00 : avis religieux
14h00 : bouyout el rahmane (19)
15h00 : el tawre el khariq (25)
dessin animé
15h30 : culinart (25)
16h00 : un lieu et un mythe
16h25 : takder tarbah
émission de jeux
17h00 : journal en amazigh
17h20 : rihet lebled
17h50 : les maximes juridiques (25)
18h00 : journal en français
18h25 : en attendant el maghreb (11)
19h00 : journal en arabe
information
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (25)
19h40 : causerie religieuse (25)
19h50 : coran sous titré en français (25)
20h15 : c c religieux
20h30 : boudhou 3 (25)
21h00 : madame joséphine (25)
humour
21h10 : caméra cachée (09)
humour
21h30 : dalti (25)
sitcom
22h00 : studio 27 (10)
sitcom
22H15 : CHITAA BARED
feuilleton alg



23h00 : safar fi el khayal (25)
série
23h15 : twahacht bladi (direct)
émission
00h50 : el dourousse le mouhamadia
religion

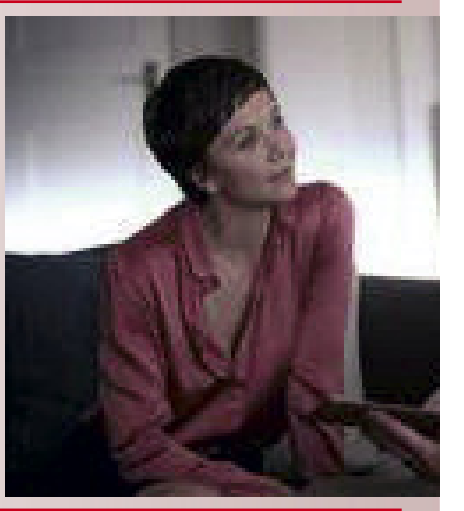


19.55 : Esprits criminels — TF1

SÉRIE avec Joe Mantegna, Shemar Moore…
Hotchner et son équipe se rendent à Atlanta pour enquêter sur le décès accidentel d'un journaliste, qui avait disparu trois jours plus tôt. Un témoin qui a tenté de lui sauver la vie déclare à Rossi et Morgan qu'il agissait comme sous ...

19.55 : The Honourable Woman — CANAL+

SÉRIE avec Maggie Gyllenhaal, Stephen Rea…
A l'Académie Kidma financée par la fondation Stein, Shimon Ben-Reuven, professeur d'informatique, s'aperçoit que les tests d'admission sont faussés pour empêcher les arabes israéliens d'avoir accès à l'université. Avant d'en référer à Nessa, il donne une interview à la presse qui provoque un scandale.



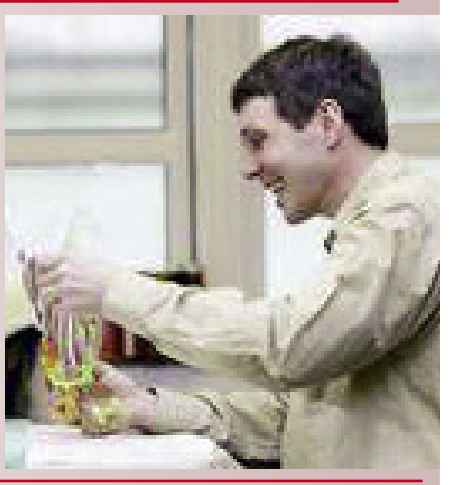


19.56 : Major Crimes — france 2

SÉRIE avec Mary McDonnell, GW Bailey…
Des policiers retrouvent Irina Pushkin, une Russe âgée de 86 ans, inconsciente dans son salon à Fairfax. A ses côtés, gisent ses deux jeunes petits enfants, Konstantin et Alexander, originaires de Novossibirsk. Les enquêteurs retrouvent également un sachet d'ecstasy mélangée à du cyanure dans l'une des chambres.

19.55 : L'amour est dans le pré - Episode 11

TÉLÉRÉALITÉ
L'amour est dans le pré - Episode 11
Dans l'Oise, Franck propose à Caroline de l'accompagner à la traite des vaches tandis que Karine est chargée de préparer le petit déjeuner. Dans l'Aube, Baptiste prend plaisir à faire visiter sa ferme à Emeline et Alexandra, quitte à laisser toute forme de séduction au vestiaire !





20.00 : Montparnasse 19 — TV5MONDE

Télé-Loisirs avec : Gérard Philipe, Lilli Palmer
Montparnasse 19 1919. Le peintre Modigliani, ignoré de ses contemporains, noie son amertume dans l'alcool et la drogue dans les cafés de Montparnasse. Seule Béatrice, une riche anglais, et Jeanne, une jeune bourgeoise qui tombe sous ...